

AIX

LE MAG

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE **LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE**

/ JANVIER - FÉVRIER 2022 /

N° **46**



GRAND ANGLE
UNE VAGUE DE
PROJETS EN 2022

● **ENVIRONNEMENT**
POUBELLES SOUS
SURVEILLANCE

● **CULTURE**
MASTORY, UNE
HISTOIRE QUI DURE

JANVIER / FÉVRIER 2022

04 ACTUALITÉ

- P4 L'interview politique
- P10 Mastory fait durer l'histoire
- P12 Les rendez-vous culturels
- P14 Fruit and Food : Haro sur le gaspi
- P15 La Ville se dote d'une réserve civile
- P16 Les poubelles à l'amende
- P17 La mission locale, prête à l'emploi

08 LASER



Directeur de la publication **Sophie Joissains**
Chef de département communication et événementiel **Isabelle Lorient-Guyot**
Directeur de l'information et de la communication **Jean-François Hubert**
Responsable des éditions Julien Chapon
Rédacteurs Nawel Addaoud, Laziz Afarnos, Audrey Bataille, Julien Ginoux, Didier Pauner, Damien Bariller
Crédit photos Philippe Biolatto, Jean-Claude Carbone, Daniel Kapikian, Carine Martinez, Sophie Rousselon ; Getty images
Conception graphique et mise en page Caroline Depoyant, Jenny Grandin
Impression Riccobono
AIX-EN-PROVENCE, LE MAG Hôtel de Ville 13616 Aix-en-Provence CEDEX 1 Dépôt légal à parution



BÂTISSONS ENSEMBLE NOTRE VILLE

Une nouvelle année débute avec de beaux projets mais aussi nombre d'incertitudes.

La crise sanitaire qui frappe la France et le monde depuis près de deux ans crée une profonde lassitude. Chacune des vagues épidémiques apporte son lot de mesures restrictives et d'espoirs déçus. . .

Cette crise nous a aussi appris à vivre et travailler différemment. À nous tourner vers des valeurs essentielles. Ensemble, nous en sortirons plus forts. Ensemble, nous continuerons de bâtir une ville magnifique, de préserver sa douceur, son charme et sa lumière.

Les projets qui vous sont présentés dans ce premier magazine de l'année traduisent cette volonté et cet état d'esprit.

« On devrait construire les villes à la campagne car l'air y est plus pur », ce trait d'ironie d'Alphonse Allais est bien proche du désir qui est le nôtre. À l'heure où l'Etat nous demande de surdensifier la ville, nous ne rêvons qu'harmonie, beauté, verdure, retrouvailles, espace et absence de pollution. Ensemble, nous allons réfléchir à la meilleure manière de loger nos jeunes aixois tout en respectant les respirations et l'art de vivre de notre belle ville d'Aix en Provence. J'ai commencé à venir à votre rencontre et vais continuer.

C'est ensemble que nous construirons la ville de demain.

Je vous souhaite une belle année 2022 et comme Maryse a coutume de le dire, qu'elle apporte à chacun ce qui peut véritablement le rendre heureux.
Chaleureusement,

Sophie Joissains

Maire d'Aix-en-Provence

4^{ème} Vice-Présidente
de la région Provence
Alpes Côte d'Azur



18 GRAND ANGLE

UNE NOUVELLE VAGUE DE PROJETS

P20 Albertas : théâtre à ciel ouvert

P22 Bibémus, carrières de lumière

P23 La bastide du jas, état des lieux

P24 La carte des aménagements cyclables

P26 Mobilité : du neuf sur l'électrique

P27 Environnement : l'arbre, ce précieux allié

P28 Le parc Saint-Mitre, laboratoire écologique

P29 Les nouvelles écoles végétalisées

P30 Sport : Maurice David, chaudron magique

P31 Le futur complexe Carcassonne

P32 La Méjanes poursuit sa révolution

36 PROXIMITÉ

P36 Visites de quartiers

P38 Arc, Torse, Val Saint-André

P39 Les Facultés

P39 Célony

P40 Les Milles

P41 Centre-ville

P42 Majorité

P44 Opposition

MÉTROPOLE

SOPHIE JOISSAINS : « IL ÉTAIT IMPOSSIBLE DE CAUTIONNER UNE TRAHISON PAREILLE VIS-À-VIS DES COMMUNES »

En novembre dernier, Sophie Joissains démissionnait de la vice-présidence à la réforme métropolitaine. Le maire d'Aix fait le point sur les raisons de cette démission et sur les enjeux à venir.

Aix le mag : En novembre dernier vous avez démissionné de votre vice-présidence à la réforme métropolitaine. Pourquoi avez-vous pris cette décision ?

Sophie Joissains : Si Maryse Joissains n'avait pas soutenu Martine Vassal, elle n'aurait pu être élue présidente de la métropole. Ce soutien a été demandé par Martine Vassal en échange d'engagements qui ont été publiquement renouvelés le jour de son élection.

À savoir, rendre la personnalité morale aux conseils de territoires (N.D.L.R. : redonner le pouvoir de décision aux élus de proximité en lien avec leurs habitants) et protéger nos communes. Aujourd'hui, si la loi passe, ce pouvoir de décision sera réduit à néant au profit d'une administration technocratique sans lien avec les élus locaux et les communes amputées d'une part non négligeable de leurs compétences et de leurs budgets. La parole qui a été donnée n'était que du vent. Quand le politique trahit sa parole, à qui et à quoi les citoyens peuvent-ils se fier ? Maryse Joissains a toujours tenu la sienne, j'ai été élevée à cette école qui est la seule légitime en démocratie.

ALM : Avez-vous eu le temps d'investir cette vice-présidence ?

SJ : Oui, malgré l'appareil métropolitain. J'ai voulu cette vice-présidence. Sénateur, j'ai inlassablement travaillé sur le statut de la

métropole Aix-Marseille-Provence et porté avec force et de nombreuses difficultés la voix des maires de l'aire métropolitaine, à l'encontre tant du gouvernement que du très influent maire de Marseille de l'époque. J'étais quasi seule, Samia Ghali était intervenue pour dire que la métropole n'était pas un mot magique et qu'elle ne réglerait rien des problèmes de Marseille... mot prophétique puisqu'aujourd'hui, seul un organisme hors gouvernance de la métropole bien qu'alimenté par ses financements, est prévu pour régler les problèmes de mobilité qui nous concernent tous et qu'un plan Grand Marseille a dû, il n'était pas trop tôt, être prévu pour régler les problèmes structurels de la ville de Marseille. J'ai vite compris que les objectifs réels de l'exécutif métropolitain n'étaient pas en adéquation avec les promesses faites... Nonobstant les pressions : pas de

collaborateur, pas de bureau, aucun pouvoir... j'ai inlassablement pris mon bâton de pèlerin et poursuivi mon travail avec Maryse Joissains et les présidents de conseils de territoires. Lorsque la loi 3DS est arrivée à la Haute Assemblée, Maryse Joissains avait évidemment programmé avec moi, une commission de la réforme pour que le sénateur Stéphane Lerudulier puisse exposer et soumettre à l'avis des membres de la commission, dont les présidents de conseils de territoires, l'amendement qu'il souhaitait présenter à la commission des lois. Madame Vassal a fait annuler cette commission.

De même, j'avais obtenu une audition sur la métropole auprès de la délégation des collectivités territoriales du Sénat. Ceci nous aurait permis d'intégrer à un rapport officiel, les problèmes

structurels que nous rencontrons au sein de cette structure et, de les confronter à ceux d'autres métropoles dans le cadre d'une réflexion globale, nécessaire à un travail



législatif de qualité. L'audition a été officiellement annulée « en raison de sa trop grande proximité avec les élections départementales... ».

L'audition de la commission des lois prévoyant l'intervention de la présidente de la métropole, celles des présidents de conseils de territoires a eu lieu avec nos amis du Pays d'Arles et des représentants de la ville de Marseille... Cette audition-là ne pouvait être annulée puisque l'article 56 du projet de loi visait explicitement la métropole AMP mais... madame Vassal n'a pas souhaité être auditionnée.

La présidente de la métropole n'a jamais défendu publiquement la volonté des maires, elle les représentait pourtant dans les négociations avec l'Etat dont la ville d'Aix a été écartée... Ce n'est pas la position d'un chef, nous avons été habitués à mieux, à beaucoup mieux, il n'y a pas de commune mesure...

L'amendement de Stéphane Lerudulier, bien aidé par la rapporteure de la loi, mon ancienne collègue Françoise Gatel, UDI et le groupe Union centriste dont j'étais membre au Sénat, a été adopté en commission. Il ne devait logiquement rencontrer aucune opposition. À ce stade, la métropole était silencieuse... L'examen du texte de loi a débuté dans l'hémicycle. Il faut savoir que dès l'examen d'un texte par l'assemblée, le dépôt de tout amendement devient impossible sauf pour le Gouvernement ou la commission saisie au fond.

La veille de l'examen de l'article 56 remanié en commission par l'amendement de Stéphane Lerudulier, la présidente de la métropole était reçue par le premier ministre. Le lendemain, à l'heure du déjeuner, juste avant l'examen de cet article, le Gouvernement déposait un amendement prévoyant la baisse des attributions de compensation dans un couloir de 5% des recettes réelles de fonctionnement de la commune, (10 millions d'euros pour la ville d'Aix) et la diminution des compétences déléguées aux conseils de territoires. J'appelais le cabinet de Martine Vassal, demandant des éclaircissements légitimes. Il me fut répondu que cette question n'était pas à l'ordre du jour du rendez-vous entre le premier ministre et la présidente de la métropole, et que personne n'était au courant... le dimanche Martine Vassal, pour la première fois, cosignait, une tribune en faveur du Président de la République dans le Journal du dimanche (JDD)...

Le Sénat ne s'est pas laissé faire et a reporté l'examen de l'amendement gouvernemental au mardi pour l'examiner préalablement en commission. La commission des lois a rendu un avis défavorable et nous avons gagné cette première bataille tant à la commission des lois que dans l'hémicycle.

Le groupe Union centriste dont j'étais membre a été profondément actif dans cette action.

Jacqueline Gourault, m'a alors dit que les maires devaient s'entendre avant le passage du projet de loi à l'Assemblée nationale.

Une rencontre a eu lieu avec Martine Vassal et son cabinet où la volonté de baisser les attributions de compensation et donc les budgets communaux a été clairement affirmée. Je n'ai pas accepté cette trahison des communes et l'ai fait savoir. Des simulacres de concertation ont eu lieu dont

une séance mémorable avec les présidents de conseils de territoires qui devaient choisir les compétences dont ils souhaitaient le retour si les conseils de territoire venaient à disparaître, ceci sans qu'aucun ordre du jour, aucun document remis sur table, aucun compte rendu n'aient été transmis... Nous voulions le retour de quasiment tout et... plus personne n'en a jamais plus entendu parler.

Je suis intervenue maintes fois en séance ou par voie de presse... Aujourd'hui, la trentaine de compétences exercées sous la direction des maires par les conseils de territoire devraient, si la loi passe, remonter à la métropole centrale sans plus aucune intervention des représentants politiques locaux pourtant élus par leurs populations. C'est une catastrophe pour la cohérence des politiques publiques et la qualité des services rendus aux habitants.

Si nous n'étions pas tous d'accord sur la vision métropolitaine, il y avait trois éléments qui recueillaient l'accord quasi unanime des maires : la sanctuarisation des attributions de compensation, c'est-à-dire la préservation de leurs budgets communaux ; le maintien ou la reprise de la compétence voirie avec ses accessoires (eau, pluvial, assainissement, etc...) dans le giron communal ; et le maintien des conseils de territoires, pour que les maires puissent garder le contrôle de l'exercice des compétences de proximité sur leurs communes.

Le président de l'Union des maires a refusé à maintes reprises puis, officiellement, au sein du groupe qui portait alors le nom d'Intérêt communal, d'écrire un texte commun aux maires, reprenant ces trois éléments pour le transmettre au Gouvernement.

La consultation des communes était une mauvaise et triste farce.

Voyant qu'il était impossible d'agir, l'après-midi même, je démissionnais de ma vice-présidence déléguée à la réforme, en conseil métropolitain et disais pourquoi.

Ne pouvant lutter de l'intérieur, je continuerai de lutter de l'extérieur en toute liberté.

Cette démission m'a permis de ne pas être complice malgré moi de la dislocation des communes et d'être audible.

ALM : En tant que maire d'Aix, êtes vous inquiète ?

SJ : Très inquiète.

Concrètement et afin que les Aixois comprennent je prendrai deux exemples qui les impactent dans leur quotidien : la collecte des ordures ménagères et les piscines. Pour la première fois, suite à un manque d'anticipation de la métropole centrale, la ville a connu une grève de la collecte en septembre dernier avec des rues qui débordaient d'immondices et des risques sanitaires. Les piscines aixoises ont été fermées au mois d'août en pleine canicule faute de personnel métropolitain. Je pense à ceux qui ne partent pas en vacances et n'ont même pas pu aller dans les piscines de la ville avec leurs enfants, au plus chaud de l'été.

Nous voulions une organisation décentralisée pour maîtriser les ressources humaines et nos projections budgétaires...

Selon la loi, nous n'aurons plus aucune capacité



d'intervention à partir du 1^{er} juillet.

Je suis très inquiète car demain le plan local d'urbanisme sera à la métropole et l'administration centrale pourra décider de notre aménagement du territoire. Avec la disparition annoncée des conseils de territoires c'est l'échelon de la proximité entre les compétences métropolitaines et les communes qui va disparaître. Les citoyens continueront de voter lors des élections municipales pour des élus dont la capacité d'action sera en fait très limitée.

Sous couvert d'un intérêt métropolitain qui pourra être voté sans l'accord de la commune concernée, la métropole pourra décider d'implanter un incinérateur ou une déchetterie contre l'avis du maire.

Si le projet de loi passait en l'état, ce serait un grave déni de démocratie.

ALM : Pourquoi cette loi risque d'avoir un impact sur la qualité des services publics de la ville ?

SJ : Depuis mon élection je me rends une à deux fois par semaine dans les quartiers et villages. Je vais à la rencontre des habitants et des représentants des comités d'intérêt de quartier. Ce dont les Aixois, me parlent, c'est de sécurité, d'aménagement de voirie, d'entretien d'espaces verts, de problèmes de circulation... Autant de préoccupations quotidiennes que je peux le plus souvent, régler avec les services municipaux. Bien que les maires n'aient plus la main sur les problèmes de transports en commun et que cela pose des difficultés non négligeables... Sur une commune la coordination entre les compétences est majeure.

Comment voulez-vous que la métropole basée à Marseille et à la tête d'un territoire qui couvre 4 fois plus de surface que le Grand Paris et six fois plus que le Grand Lyon, entende les préoccupations des habitants d'un quartier ou

d'un village aixois ? C'est la raison pour laquelle l'échelon du conseil de territoire piloté par les élus locaux est majeur. Il permet ce lien entre le terrain et la méga structure métropolitaine. Les gens ont besoin d'interlocuteurs qui soient décisionnaires.

D'ailleurs les métropoles que l'on nous donnait en exemple vont mal justement en raison de ces problèmes de gouvernance.

Nous méritons une loi particulière qui concernerait les trois métropoles à statut particulier, le Grand Paris, le Grand Lyon et Aix-Marseille-Provence, lesquelles connaissent toutes trois des dysfonctionnements majeurs. Les métropoles étaient la modernité des années 80. Les Français aujourd'hui demandent de la proximité, de l'attention. La gouvernance métropolitaine n'est pas une gouvernance d'avenir. Les Aixois, les habitants, veulent et ont besoin de proximité.

ALM : Qu'en est-il des allocations de compensation (AC) qui sont partie intégrante des budgets communaux ?

SJ : C'est un combat majeur. Cette métropole est aussi la plus pauvre de France. Ses besoins financiers sont exponentiels et le risque d'une diminution conséquente des budgets communaux est avéré. Ces AC sont le fruit de l'histoire et des possibilités offertes par la loi. Elles sont aujourd'hui cruciales dans l'équilibre des budgets communaux. Si la métropole décidait de les baisser, pour renflouer ses caisses, ce sont les communes qui seraient en danger et devraient, à contrecœur, recourir à l'augmentation des impôts locaux. À Aix, les impôts locaux n'ont pas augmenté depuis plus de 20 ans. Je souhaite fermement maintenir ce cap.

ALM : N'avez-vous pas peur que la présidente de la métropole, qui est aussi, présidente du conseil départemental, vous pénalise en annulant des subventions ou des aides à la ville et/ou aux Aixois ?

SJ : Ce que vous énoncez là serait une gestion clientéliste. Cette double présidence centralise d'importants moyens financiers... Les communes sont largement dépendantes du conseil départemental et le seront plus encore demain de la métropole. Cela n'est pas sain et me paraît contraire à l'esprit de l'interdiction du cumul de deux exécutifs locaux. C'est un problème important dont la loi doit se saisir et une raison supplémentaire pour agir et dénoncer ce système avant qu'il ne soit trop tard.

Si par extraordinaire, cette situation de « discrimination » s'avérait, j'aurais à ma disposition le dispositif pénal prévu par la loi et n'hésiterais pas à l'utiliser.

Gérard Bramoullé et moi-même sommes résolus à nous battre pour protéger les finances d'Aix-en-Provence et de l'ensemble des communes du Pays d'Aix.



Mapping

En décembre, le parcours Révélations a illuminé les façades de la ville. Ici à l'église Saint-Jean-de-Malte.

300 000 ARBRES



On le sait déjà, Aix compte environ 35000 arbres sur l'espace public. Dans le cadre du projet Airfresh - la forêt urbaine aux Milles -, une étude menée depuis un an recense tous les arbres de la ville, y compris sur les terrains privés, à l'aide notamment d'images satellites. Elle a porté sur un périmètre de 50 km², couvrant les zones les plus urbanisées. Le chiffre sera

connu en début d'année mais il devrait approcher les 300 000 arbres. Impressionnant, d'autant qu'Aix s'étend sur 187 km².

ÇA TOURNE AU PARKING ROTONDE « 300 »

Depuis le 1^{er} décembre les accès au parking Rotonde



« 300 », situés sur l'avenue Villevieille, sont inversés. Désormais, l'entrée se fait au sud depuis l'avenue Juvenal, tandis que la sortie se fait par la rue du Bras d'Or. Le nouveau plan de circulation permet notamment de disperser plus facilement le trafic en sortie et de sécuriser les flux piétons aux abords des Allées Provençales.

2 MILLIONS D'EUROS POUR UN CHURCHILL

C'est le prix auquel a été adjudgée une toile représentant le pont des Trois Sautets, lors d'une vente organisée par Christie's à Londres, le 20 octobre. Une œuvre figurative, classique, voire conventionnelle mais dont le prix est justifié par son auteur, Winston Churchill. L'ancien Premier ministre du Royaume-Uni l'a réalisée en 1946, au cours de vacances dans le Sud.

AIX, L'AMIE DES ENFANTS



Aix vient d'obtenir le label Ville amie des enfants, décerné par l'Unicef jusqu'en 2026. Il va permettre de favoriser la politique éducative municipale en matière de culture, de sport, de politique de la ville ou encore de développement durable. Au programme cette année, le chant choral, la minibox et le pass-sport club, des ateliers d'éducation à l'environnement et la végétalisation des cours d'écoles.

DU SANG PAR DRONE

Afin de gagner du temps, l'Hôpital privé de Provence étudie actuellement la possibilité - à l'horizon 2025 - de se faire livrer du sang par drone, depuis l'Etablissement français du sang situé à treize kilomètres. Un premier vol expérimental devrait avoir lieu cette année.



LES LINGETTES, C'EST PAS DANS LES TOILETTES !

Avec le Covid, l'utilisation de lingettes désinfectantes a fortement augmenté. Jetées dans les toilettes, elles se stockent dans les conduits et provoquent des bouchons, jusqu'à perturber le fonctionnement des stations d'épuration. Rappelons donc que leur place est dans la poubelle - y compris celles estampillées « biodégradable » -, tout comme les masques, cotons-tiges ou autres serviettes hygiéniques.

DALEJ JEST DZIEŃ PRIMÉ



Le court-métrage polonais, qui raconte la rencontre entre l'employé d'un ferry et un immigrant de Palestine, a obtenu le Grand Prix du dernier Festival Tous Courts. Cette 39^e édition s'est tenue pour la première fois sur un seul site, la Cité du Livre, laissant à son président une « super impression ».

TROPHÉES : LES SERRES MUNICIPALES VOIENT DOUBLE



La halle des serres municipales, à Puyricard, vient de se voir décerner le trophée de l'ingénierie territoriale et le prix Territoria, qui félicitent notamment les projets innovants susceptibles d'être repris ailleurs. Ce bâtiment à faible impact environnemental, où se déroulent des ateliers pédagogiques pour les élèves aixois, a bénéficié du fonds de dotation Aix Mécénat.

AIX FAIT LA FOIRE AU JAPON

Aix a été invitée par Kumamoto pour participer à sa foire des villes fleuries, du 19 mars au 22 mai prochain. Elle y présentera ses atouts culturels et économiques, sa gastronomie et son artisanat, l'environnement ou encore la Sainte-Victoire. La ville japonaise a alloué une enveloppe budgétaire de 80 000 euros à son invitée pour couvrir l'ensemble de ses frais. 1,6 million de visiteurs sont attendus, tout de même.

ANGELIN PRELJOCAJ PROLONGÉ

Le directeur du Centre chorégraphique vient d'être prolongé dans ses fonctions pour trois ans, jusqu'en 2026. Dans son courrier, la ministre de la Culture Roselyne Bachelot a salué la large diffusion de ses œuvres et son engagement pour l'action culturelle et l'insertion professionnelle, justifiant une longévité inédite.

2 0 0 0 0 0

Première, deuxième ou troisième dose, le centre de vaccination municipal du Val de l'arc, ouvert il y a désormais un an, a atteint la barre des 200 000 injections début décembre.

ÉLECTIONS : LES DATES À CONNAÎTRE

Les listes électorales sont depuis 2019 gérées au niveau national par l'Insee. Vous pouvez vous y inscrire jusqu'au 4 mars pour les élections présidentielles (10 et 24 avril), jusqu'au 6 mai pour les législatives (12 et 19 juin). Toutes les infos sur aixenprovence.fr

UNE MANUFACTURE DÉDIÉE À LA CULTURE

Vous connaissiez l'amphithéâtre de la Verrière, la galerie Zola ou bien encore la salle Armand Lunel ?

A partir du mois de février ces trois espaces de programmation pluridisciplinaire de la Cité du Livre qui reçoivent plus d'une centaine de manifestations artistiques et culturelles par an - seront réunis sous une nouvelle dénomination : La Manufacture (avec

l'Amphithéâtre de la Manufacture, le Cinéma de la Manufacture et la Galerie de la Manufacture). Ce changement d'identité - qui fait bien sûr référence à l'ancienne manufacture d'allumettes de la SEITA - a pour principal objectif d'apporter une meilleure visibilité aux événements portés par les partenaires permanents ou occasionnels du site.



MASTORY

FAIRE DURER L'HISTOIRE

Huit Aixois ont été recrutés pour donner vie sur la scène du théâtre du Bois de l'Aune à leur talent artistique posté sur leurs réseaux sociaux.

Et si nos stories postées sur les réseaux sociaux devenaient de vraies histoires ? Et si leur espérance de vie dépassait 24h ? C'est ce que propose le projet « Mastory » au terme d'une aventure de six mois durant laquelle le monde digital va rencontrer le monde réel de la création artistique. Un groupe de jeunes artistes aixois bénéficie d'une carte blanche pour créer à partir de leur propre story et donner vie à une pièce collective qui sera jouée au théâtre du Bois de l'Aune en juillet. Des artistes locaux et des artistes nationaux (dont le rappeur Disiz

la Peste ou Panayotis Pascot) encadreront le projet et accompagneront le groupe tout au long du processus.

De la story aux planches d'un théâtre

À l'origine de cette pièce de théâtre en devenir : Paul Pascot. Ce comédien a fondé la compagnie Bon-Qu'à-Ca en 2018. « En mars, après une année de crise sanitaire, j'ai décidé de partir à la rencontre des Aixois. Je voulais échanger avec des personnes d'horizons différents. Pendant plusieurs semaines, de 8 h à 17 h, j'ai dialogué



« Il est très rare de voir des projets de cette qualité ouverts aux mineurs. J'ai 16 ans, et je suis en 3^e cycle de danse au conservatoire d'Aix. Je suis ravie de construire une pièce avec des jeunes venus d'autres horizons que le mien, j'aime explorer toutes les formes artistiques. Dans le groupe, je pense pouvoir amener mon imagination et ma rigueur dans le travail. » Aziliz



« Depuis que j'ai 7 ans et que j'ai suivi mon premier cours de théâtre, je veux devenir comédienne. Aujourd'hui j'en ai 25 et rien n'a changé. J'aime le caractère participatif de ce projet. Je pense que l'une de mes forces

est de jongler avec les spécificités de chacun pour les faire jouer ensemble. Ne pas savoir vers quoi on va avec cette pièce de théâtre est extrêmement stimulant. Tout est à construire ! » Jiliana

tour à tour avec un ancien patron de bar, des jeunes du quartier, une sœur religieuse, un membre de la croix rouge, un startuper... » Au total 186 personnes. En ressortent l'envie de créer une pièce à Aix et la certitude que la créativité, elle, n'a pas été confinée. Mais elle peut toutefois être exclusivement visible sur les écrans d'un smartphone le temps de quelques heures. Ces histoires sans lendemain finissent dans les abysses de milliards de gigaoctets stockés pour souvent, disparaître à jamais. Paul se donne donc pour objectif de réfléchir « à une manière inédite de valoriser ces stories et de construire un spectacle en les entremêlant, en les assemblant et en les complétant avec des performances de tout genre. » Au total 8 jeunes artistes ont été sélectionnés pour composer cette pièce. Parmi eux un basketteur, un rappeur, une danseuse, une comédienne, une boxeuse ou un acteur. Deux fois par mois, de janvier à juillet, le groupe se rassemblera pour que chacun avance ses propositions artistiques et les marie aux autres. Un processus à suivre sur Instagram via le compte @mastory.aix avant d'en découvrir la restitution finale sur les planches du Bois de l'Aune.



3 BIS F

UN ASILE POUR LA CRÉATION

Ici aussi des artistes s'interrogent. Notamment sur les différents usages d'un même lieu à travers le temps qui passe.

Situé dans le centre hospitalier psychiatrique Montperrin, le 3 bis f est un lieu de créations contemporaines depuis 1983. Son nom est celui qui portait ce pavillon dès la construction de l'hôpital à la fin du XIX^e siècle. Jusqu'en 1982, le 3 bis f était le secteur des femmes, un lieu d'hospitalisation fermé, un pavillon de force composé de dortoirs et de cellules. C'est dans ce cadre chargé d'histoire et réhabilité au début des années 90 que des artistes (plasticiens, chorégraphes, comédiens, etc.) viennent créer des œuvres présentées au public.

« Nous recherchons une cohérence entre les propos des résidents et le théâtre. Le 3 bis f cultive sa porosité avec le centre hospitalier, il en est un acteur. Ses créations prennent donc racine ici, elles se nourrissent de ce lieu, de son histoire et ses usages tout en s'en affranchissant » explique Jasmine Lebert, la directrice. Plusieurs moments de rencontres avec les résidences en cours sont proposés et ouverts à tous les publics, soit dans l'atelier de 80 m² soit dans la salle de spectacle de 80 places. Jusqu'en février, Ben Weir, diplômé en architecture, explore *« les qualités spatiales des bâtiments du 3 bis f, leurs orientations, leurs organisations spatiales et leurs usages... J'aime réfléchir à la transformation et au détournement des fonctions associées à certains espaces. »*



Le grand genre
La peinture mythologique



Musée Granet

ET VOUS, QUEL EST VOTRE GENRE ?

C'est quoi votre genre ? est un parcours proposé par le musée Granet à ses visiteurs pour découvrir ou redécouvrir, une partie de ses collections raccrochées pour l'occasion.

92 peintures et 11 sculptures, dont 70 chefs-d'œuvre plus montrés depuis bien longtemps ont ainsi refait surface, dans une scénographie soigneusement orchestrée : une façon de porter un nouveau regard sur les pièces majeures des Écoles française, nordique, espagnole et italienne du XIV^e au XVIII^e siècle ; une exposition permanente, qui suit le classement de l'Académie royale de peinture au XVII^e siècle ; un parcours qui, via des couleurs sur les murs, permet de passer par le sommet du genre avec la peinture religieuse pour ensuite descendre jusqu'à la nature morte, en passant par la mythologie, l'histoire, le portrait, le paysage, et la vie quotidienne.

Centre d'art Caumont

VENISE EN PROVENCE

Jusqu'au 27 mars, l'Hôtel de Caumont offre à ses visiteurs l'occasion de se plonger au cœur de la renaissance italienne, grâce à la collection Cini. Trésors de Venise donne à voir l'une des plus importantes collections d'art ancien italien regroupant 90 peintures, sculptures, dessins et objets précieux, qui font, pour la première fois, un voyage hors d'Italie.

Une exposition tout droit venue d'un hôtel particulier italien, qui se retrouve dans un hôtel particulier aixois, dans une ambiance domestique, permettant de rester dans l'esprit d'une maison de collection. Aux côtés des grands noms de la peinture toscane comme Fra Angelico Filippo Lippi, Piero di Cosimo, Jacopo da Pontormo et vénitienne, comme Lorenzo et Giandomenico Tiepolo, l'exposition présente des pièces maîtresses de la Renaissance ferraraise, complétées par une sélection de sculptures, émaux et ivoires, ainsi que par un choix de dessins et enluminures, qui rendent compte de la très riche variété stylistique de l'art italien.



TOUS LES ÉVÉNEMENTS ANNONCÉS SONT SUSCEPTIBLES D'ÊTRE MODIFIÉS OU ANNULÉS EN FONCTION DE LA CRISE SANITAIRE

LES CURIEUSES MINIATURES DU VIEIL AIX

L'exposition de curieuses miniatures se poursuit jusqu'au 24 avril au musée du Vieil Aix. Une collection en version XXS de maisons de poupées, modèles réduits ou maquettes. À voir en famille.



Et de 10. La composition du street artiste Polar, réalisée récemment sur les murs de la résidence des Fenouillères, porte à 10 le nombre d'œuvres murales du circuit Street Aix Project, porté par Ka Divers.



VENDÔME S'HABILLE EN ROUGE

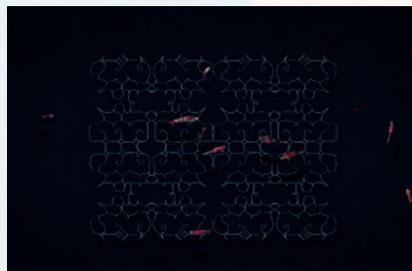
Avec Camera calda, Yves Schemoul a souhaité s'emparer du patrimoine ancien en y apposant une touche contemporaine. Un lieu, le Pavillon de Vendôme, datant du XVII^e siècle, associé à un jeu de texture, de foisonnement, où la couleur rouge, chaude, justifiant le « calda », domine et pousse le visiteur à la réflexion. Une exposition monochromatique, où le spectateur est invité à déambuler sans suivre un parcours prédéfini, mais où, pour autant, chaque œuvre est à l'image de la symbolique de la pièce dans laquelle elle est exposée. La Camera calda, ce titre évocateur est emprunté à la camera obscura, qui n'est autre que le lieu de formation de l'image. Une exposition d'où se dégagent le pouvoir, le désir, comme un clin d'œil à l'histoire de l'immeuble hôte, lorsqu'il était occupé par Louis de Mercoeur, duc de Vendôme.

Camera calda, Pavillon de Vendôme, jusqu'au 27 février

ZONE DE TURBULENCES AUX TAPISSERIES

Borris Labbé est né en 1987 à Lannemezan dans les Hautes-Pyrénées. Il étudie tout d'abord à l'école des beaux-arts de Tarbes, puis à l'école d'animation d'Angoulême. Cette double formation, très visible dans son travail, mélange à la fois dessin traditionnel et cinéma d'animation. L'exposition « L'infini turbulent » rassemble un peu plus de dix ans de pratiques et d'expérimentations audiovisuelles de l'artiste. Boris Labbé y combine l'emploi des techniques numériques de l'image en mouvement, avec celles du cinéma d'animation et celles plus classiques du fusain ou de l'aquarelle. Les films et installations qui y sont présentées forment ainsi un langage original, créatif et bouillonnant, avec des points de craquement et de turbulence...

Musée des Tapisseries, jusqu'au 6 mars 2022



Siiki © Boris Labbé

LES MÉJANES : DEUX EXPOSITIONS, UN ARTISTE

« Peintre de gravures », l'artiste Philippe Guesdon s'inspire de gravures anciennes pour créer des œuvres très contemporaines. Dans son travail, qui s'appuie sur des œuvres du passé, il s'accorde la possibilité de déplacer, de souligner, parfois même de déformer légèrement l'original, mais s'oblige à ne rien en omettre, ni inventer. Sa peinture, il la veut fidèle à l'esprit de l'originale, une interprétation des œuvres d'hier avec les outils, les médiums et les supports de notre époque. Deux expositions proposent de le découvrir : Réminiscences d'une part, du 22 janvier au 12 mars à la galerie de la Manufacture : une rétrospective de son œuvre, qui comprend notamment son interprétation de l'apocalypse de Dürer. Fragments des Heures d'autre part, à la bibliothèque et archives Méjanès Michel Vovelle du 22 janvier au 23 avril, sa dernière création. Elle offre la relecture d'un livre d'heures du XV^e siècle, trésor conservé dans les collections patrimoniales de la bibliothèque Méjanès, et qui sera présenté à cette occasion.

Entrée libre.



START-UP

ET SI VOTRE VOISIN VOUS
DONNAIT SES FRUITS ?

La start-up Fruit and Food ambitionne de réduire le gaspillage alimentaire en proposant à des jardiniers amateurs de donner ou vendre leur surplus de production.

Vous avez un olivier chez vous mais n'en récoltez pas les fruits ? Plantez trop de pieds de tomates pour tout consommer ? N'aimez pas les kakis qui poussent sur votre plaqueminer ? Dommage. Mais ce gaspillage peut aujourd'hui être évité.

C'est là tout le concept de la start-up Fruit and Food. Son objectif : mettre en relation des particuliers avec des jardiniers amateurs proches de chez eux. « Il y a cinq ans, nous étions invités chez un ami et nous nous sommes rendu compte que toutes les noisettes, figes et poires étaient sur le sol car il n'avait pas eu le temps de les ramasser et surtout qu'il ne pouvait pas tout manger ! » se souvient Ines Bazillier, co-fondatrice

de Fruit and Food avec Benjamin Guibert. « Nous avons alors décidé de créer un site pour partager tout ce que nous ne consommons pas dans notre jardin afin d'éviter de le gaspiller ».

Une ouverture aux professionnels

La jeune pousse installée au technopôle de l'Arbois mise sur la technologie et l'esprit d'entraide pour créer une connexion entre voisins grâce à sa messagerie instantanée et son système de géolocalisation. Les jardiniers amateurs peuvent vendre ou donner leurs fruits et légumes, mais aussi d'autres produits faits maison comme du miel, des œufs ou des plantes aromatiques. Moins d'un an après son ouverture, Ines Bazillier anticipe l'étape suivante. « Nous allons ouvrir la plateforme aux petits producteurs professionnels pour leur permettre d'écouler leur surplus de production ». Depuis son lancement, près de 1 000 jardiniers amateurs et 7 500 particuliers se sont inscrits sur la plateforme.

LE TECHNOPÔLE
DE L'ARBOIS
FÊTE SES 20 ANS

Être une source inépuisable de recherche et d'innovation en plein cœur d'un environnement préservé, voilà la ligne directrice que s'est donnée le Technopôle de l'Arbois il y a 20 ans lors de sa création. Avec plus d'une centaine d'entreprises et une quarantaine de start-up aujourd'hui présentes, le pari est réussi. Dernière arrivée sur ce site, la pépinière CleanTech. En seulement 4 ans et avec 258 emplois créés, elle est devenue la première de France dédiée à l'innovation au service de l'environnement.





RISQUES MAJEURS

LA VILLE SE DOTE D'UNE RÉSERVE CIVILE

ELLE VIENT REMPLACER LE COMITÉ COMMUNAL DES FEUX DE FORÊTS, DONT LES MISSIONS SONT MOINS ÉTENDUES.

Ce n'est pas vraiment une création, mais plutôt une transformation qu'a votée le conseil municipal le 15 décembre dernier. Aix dispose désormais d'une réserve de sécurité civile, formée de citoyens volontaires, souhaitant apporter soutien et assistance aux populations en cas de crise, aux côtés des agents municipaux. Et cela en lieu et place du Comité communal des feux de forêts (CCFF), dont les bénévoles interviennent chaque été dans les espaces boisés pour prévenir les incendies, voire les combattre. Incendies, mais aussi inondations, canicule, grand froid, tempêtes ou glissements de terrains, le champ d'intervention de la réserve civile est beaucoup plus large. Elle est placée sous la responsabilité du maire. « *Dans les faits, le Comité communal des feux de forêt était déjà mobilisé au-delà de sa mission première, sur diverses situations de crise*, explique Sylvain Dijon, l'adjoint au maire en charge de la sécurité. *Ce nouveau statut est aussi une forme de reconnaissance* ». La réserve de la sécurité civile est ouverte aux Aixois et Aixois âgés de 18 à 80 ans. Après avoir passé la visite médicale, les réservistes pourront opter pour l'unité feux de forêt (ex CCFF), l'unité opérationnelle de sécurité civile - mobilisable toute l'année en cas de crise - ou l'unité de prévention, chargée de mener des actions de sensibilisation. Un des défis de la nouvelle structure sera par ailleurs de rajeunir ses rangs. Le CCFF compte aujourd'hui 70 bénévoles, dont certains ont déjà été formés à leurs

nouvelles missions. Sur le plan matériel, ils disposent notamment de sept véhicules équipés.

Renseignements : ccffaix.net

DÉBROUSSAILLEMENT : L'HEURE DES GROS TRAVAUX

C'est une obligation légale, pas une option. Le débroussaillage permet de protéger les biens et les personnes, de prévenir les incendies mais aussi de faciliter le travail des secours.

L'ensemble des travaux doit être réalisé entre le 1er octobre et le 31 mai. Le début de l'hiver est la période idéale pour réaliser les gros travaux nécessaires comme l'abattage ou l'élagage.

L'obligation de débroussaillage, précisée par le code forestier, s'applique dans les massifs boisés et à moins de 200 mètres - soit deux tiers de notre territoire - mais aussi aux terrains construits et aux parcelles classées au PLU en zone urbaine.

Des contrôles sont réalisés sur l'ensemble du département et exposent notamment les récalcitrants à des contraventions allant jusqu'à 1500 euros.

Plus d'informations sur aixenprovence.fr/Prevention-des-feux-de-foret et le site de la préfecture13

BRIGADE DE L'ENVIRONNEMENT

LES POUBELLES À L'AMENDE

Pour éviter que les sacs d'ordures ménagères traînent en centre-ville durant la journée, la Ville mène depuis décembre des opérations de verbalisation.

Descendre sa poubelle devant son immeuble le matin avant d'aller travailler. Le geste peut paraître anodin sauf qu'en vertu de la théorie du carreau cassé, il amène d'autres usagers à faire de même. Le résultat n'est pas très esthétique.

Pour faire cesser les incivilités liées notamment au non-respect du règlement de collecte des ordures ménagères, la Ville a

décidé de mener des opérations de verbalisation ciblées, dans huit secteurs de l'hypercentre.

La première opération a été organisée début décembre sur le secteur de la place des Tanneurs, Cinq agents se trouvaient sur place, dont deux en civil. Elle a abouti à la verbalisation de 4 contrevenants, commerçants ou riverains, identifiés en flagrant délit. « Dans les 15 jours précédant l'opération nous avons fait de nombreux rappels à la réglementation auprès des usagers et commerçants, précise Stéphane



Leconte, responsable de la brigade de l'environnement. *Ce n'est jamais réjouissant mais c'est nécessaire pour assainir le secteur* ».

Cette opération de reprise en main s'est poursuivie au même endroit jusqu'à la fin de l'année, appuyée par les caméras du centre de supervision urbain (CSU). Et elle semble porter ses fruits. La brigade, qui a constaté une nette amélioration des comportements au fil des jours, est prête à intervenir dès ce début d'année sur un autre secteur.

Les verbalisations ont été dressées

par procès-verbal électronique sur la base de deux infractions. L'une de 4^e classe - le dépôt en dehors des emplacements de collecte - à 135 euros, l'autre de 2^e classe - le non-respect du règlement de collecte - à 35 euros.

Pour rappel les ordures ménagères sont collectées par la métropole du lundi au samedi durant la soirée. La plage horaire pour déposer son sac est fixée de 18h30 à 19h15 en pied d'immeuble.

STATISTIQUE

RECENSEMENT : CE QU'IL FAUT SAVOIR

À Aix comme dans toutes les communes de plus de 10000 habitants, la prochaine campagne de recensement se déroule du 20 janvier au 26 février. Si elle ne concerne qu'une partie de la population elle va fournir de précieuses informations sur les Aixois, leur nombre évidemment, mais aussi leur âge, profession, les moyens de transport qu'ils utilisent ou encore leurs conditions de logement. C'est aussi sur ces chiffres que s'appuie par exemple la participation financière de l'État.

Les agents recenseurs sont recrutés par la Ville et formés ; ils avertissent de leur passage et vous expliquent la démarche. Pour répondre à l'enquête il suffit ensuite de se rendre sur le site « le-recensement-et-moi.fr », ou de remplir les bulletins papier. L'Insee est ensuite le seul organisme à pouvoir exploiter ces données et cela de manière anonyme. Le recensement est obligatoire et gratuit évidemment. La population aixoise s'élevait à 145 133 habitants en 2019.

MISSION LOCALE

UN PARRAIN POUR L'EMPLOI

EN CRÉANT LE CLUB PARR'AINE, LA MISSION LOCALE DU PAYS D'AIX EST VENUE RENFORCER LE PARRAINAGE, EN S'APPUYANT SUR DES ACTIONS INNOVANTES.

Actifs, retraités, entrepreneurs ou salariés, ils sont une trentaine de membres issus de milieux professionnels de tous horizons. Pleinement investis pour accompagner les jeunes et leur ouvrir leurs réseaux. En complément du parrainage, qui vise à faciliter l'accès et le maintien dans l'emploi de personnes en difficulté, la mission locale du Pays d'Aix s'est dotée (en janvier 2021) d'un Club Parr'aine. Les membres portent des

projets sur des métiers en tension afin de proposer des parcours d'accompagnement plus larges et complets. Chaque année, un projet d'inclusion dans un secteur d'activité précis est proposé par le Club. En 2021, grâce au partenaire principal qu'est Provence Rugby et le projet « Construire avec le XV », 10 jeunes ont pu être recrutés dans le secteur du BTP. Des ateliers rugby ont été menés autour du sport et des valeurs

qu'il véhicule. L'accompagnement portait aussi bien sur le permis de conduire, que sur l'hébergement et la formation, pour aboutir au recrutement par des entreprises. En 2022, le projet "AixPression Culin'R" verra le jour. En ligne de mire, le secteur de l'hôtellerie et de la restauration, en partenariat avec l'hôtel Renaissance et une partie de la profession.

LA MISSION LOCALE S'ADAPTE

Sur les 34 communes du Pays d'Aix, la mission locale accompagne les 16-25 ans qui ne sont ni scolarisés, ni en apprentissage, ni titulaires d'un emploi permanent. Pour mener à bien sa mission de service public de l'emploi, elle a adapté ses modalités d'accueil - vidéoconférence, horaires décalés, en soirée ou week-end - ; elle organise aussi des job dating. Celui de novembre à Plan-de-Campagne offrait une centaine d'offres d'emploi, majoritairement en CDI.

3 QUESTIONS À BRICE DEBLEVID

PRÉSIDENT ET CO-FONDATEUR DU CLUB PARR'AINE

Comment vous est venue l'idée de créer ce club ?

Brice Deblevid : C'est la volonté d'aller plus loin sur le parrainage, déjà proposé par la mission locale. Il fallait renforcer le lien entre les parrains ou marraines, mais aussi avec les conseillers de la mission locale. Nous faisons office de club pilote, dans l'espoir, pourquoi pas, de dupliquer le dispositif.

Quelles sont vos préoccupations pour l'emploi des jeunes ?

BD : Qu'ils aient les armes pour se montrerer sous leur meilleur jour auprès des futurs employeurs. Que les jeunes que nous avons accompagnés pérennisent leur formation ou leur emploi.

Comment percevez-vous leur état d'esprit ?

BD : La période n'est pas simple, l'incertitude gagne beaucoup d'entre eux. C'est aussi notre rôle de les rassurer et de les faire grandir avec cette redistribution du marché de l'emploi post-covid. Mais le feeling est bon, ils sont volontaires et ont une vraie démarche proactive.





UNE NOUVELLE VAGUE DE PROJETS

En dépit du contexte sanitaire et économique peu favorable, qui modifie parfois les calendriers de réalisation, des projets voient le jour à Aix. Restaurations patrimoniales, aménagements cyclables et mobilité, environnement et végétalisation, infrastructures sportives et culturelles, aménagements urbains, Aix le Mag vous dresse un panorama de ce qui va bouger en 2022.

PLACE D'ALBERTAS

THÉÂTRE À CIEL OUVERT

LA RESTAURATION DE LA CALADE ET DE LA FONTAINE DE CETTE PLACE ICONIQUE AIXOISE VA DÉBUTER CET ÉTÉ.

Il y a des gens qui font les choses à moitié, pas le marquis d'Albertas. Non content de restaurer la façade de son hôtel particulier de la rue Espariat en 1724, il voulait aussi lui offrir un vis-à-vis digne de ce nom. Ni une, ni deux, il achète les maisons d'en face pour les abattre au profit d'une place conçue comme un décor architectural et théâtral. 300 ans plus tard, cette petite folie est devenue l'un des symboles de la ville, un cas unique d'urbanisme réalisé par un particulier.

La restauration de la calade et de la fontaine, qui devrait

débuter en juin, s'inscrit dans cette très riche histoire.

QUID DES FAÇADES ?

Deux des trois façades de la place ont été restaurées respectivement en 2007 et 2011. La troisième le sera lorsque les derniers obstacles juridiques auprès des copropriétaires - tous privés - auront été franchis.

Le projet vise notamment à restituer l'unité architecturale des lieux, avec un prolongement de la calade jusqu'à l'Hôtel d'Albertas. Les galets de la place, restaurés, seront évidemment conservés. Les nouveaux galets - nécessaires à l'extension - préserveront les teintes et les nuances de l'ensemble. Des aménagements spécifiques permettront le déplacement des personnes à mobilité réduite. Le trottoir longeant l'Hôtel disposera d'un revêtement en dalles de pierre.

Une des difficultés du chantier reste de ne pas rompre l'impression délicieuse laissée par le



temps. La place d'Albertas offre aussi des perspectives singulières. Les façades présentent une forme légèrement trapézoïdale, combinant l'asymétrie des ailes, le désaxement des portes ou l'adoucissement des angles. Son architecture, calquée sur les places royales parisiennes, est caractéristique du style baroque. Elle confine au rococo dans la délicatesse de ses décors, mascarons et moulures notamment.

Une nouvelle vasque pour la fontaine

Et puis il y a cette fontaine, l'une des plus aimées de la ville. Elle trône au centre de la place depuis le XIX^e siècle. La vasque originelle, très dégradée, fut descendue et transportée en 1912 à l'École nationale des arts et métiers, où les élèves en coulèrent une autre, en fonte, agrémentée d'une margelle en métal dentelé. Rebelote aujourd'hui, la vasque se délite et il faut la remplacer. La nouvelle devra être restituée sur le modèle existant, à partir des fragments encore intacts. La fontaine passera à cette occasion en circuit fermé, afin de faire des économies d'eau. Le chantier devrait durer un an.

La place, pendant le tournage du film *Cézanne et moi* en 2015.



LA CALADE DE L'HÔTEL DE VILLE AUSSI

Ce haut lieu du pouvoir communal datant du XIV^e siècle va faire l'objet d'importants travaux de restauration de sa calade. Ils devraient débuter en février et durer cinq mois.

Classé monument historique dans sa totalité, depuis 1995, l'Hôtel de ville est inspiré de l'architecture des palais italiens. Construit en pierre de Bibémus, l'édifice forme un vaste quadrilatère qui s'organise autour d'une cour intérieure, ornée d'une calade de galets. Cette dernière présente depuis plusieurs années des désordres qui nécessitent une nouvelle restauration. Les travaux, qui ont fait l'objet d'une autorisation de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et dont le montant est estimé à plus de 350 000 euros, sont notamment destinés à améliorer l'accessibilité des lieux. Des aménagements spécifiques seront dédiés aux personnes à mobilité réduite. Le chantier prend également en compte la question de la canalisation et de l'évacuation des eaux de pluies, pour mieux conserver le nouveau revêtement. Du mobilier urbain contemporain complétera l'ensemble ; il servira pour l'usage courant de la cour d'honneur, essentiellement à l'occasion des célébrations de mariages. Les galets de la calade actuelle vont être triés et réemployés dans la mesure du possible, en privilégiant ceux qui présentent une surface large et plane.

CARRIÈRES DE BIBEMUS

NOUVEAU PARCOURS, MÊMES SENSATIONS

Philippe Solari et Paul Cézanne aimaient s'y retrouver le dimanche matin, avant d'aller déjeuner dans un restaurant du Tholonet. Les carrières de Bibémus, site ô combien cézannien, font l'objet de travaux de sécurisation.

C'est un endroit insolite, à l'est d'Aix-en-Provence, qui, à travers un parcours au milieu des roches de couleur jaune-ocre et une nature

omniprésente, permet de se plonger dans l'univers de Cézanne. Ce parcours permettait initialement de passer au pied de front de taille monolithes, mais il a dû être modifié pour des raisons de sécurité. Bien qu'ayant servi jadis, à la construction de nombreux bâtiments de la Ville, les blocs rocheux subissent eux aussi les affres du temps. De nouveaux cheminements ont ainsi été créés pour les contourner, sans pour autant ôter aux lieux, l'empreinte de Cézanne, encore perceptible. Outre les points de vue sur la Sainte-Victoire et la



nature, représentés à maintes reprises dans les toiles du peintre, il a tiré des œuvres saisissantes des roches orange, aux formes géométriques annonçant le cubisme. Sur place également, le cabanon-atelier du Maître qui semble comme figé dans le temps. Un véritable

élément de décor, dans un espace classé Natura 2000. Cerise sur le gâteau : deux motifs supplémentaires de Cézanne, retrouvés récemment, seront mis en scène sur le site, là où ils ont été peints. Preuve que le peintre aixois n'a pas fini de nous surprendre. Les visites sur le site devraient reprendre en 2022.

Renseignements
auprès de l'Office de tourisme au 04 42 16 11 61
ou via accueil@aixenprovencetourism.com

BASTIDE DE LA MARESCHALE : QUAND PATRIMOINE RIME AVEC SOCIAL

EN 2022, UNE ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE VA ÊTRE RECRUTÉE POUR SUIVRE LES FUTURS TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA BASTIDE. LE BASTIDON SERA, LUI, REMPLACÉ.

La bastide de la Mareschale, située au nord du quartier d'Encagnane, fait aujourd'hui l'objet de dégradations aussi bien structurelles que de ses décors intérieurs. Les fissures et infiltrations d'eau, provoquant l'instabilité du sol d'une part et la détérioration des toiles peintes du XVIII^e d'autre part, doivent être réparées. Une équipe composée d'un architecte du patrimoine et de spécialistes des décors pour la restauration des œuvres d'art va être recrutée cette année pour suivre les travaux.

La bastide de la Mareschale vient conforter la vocation sociale

des lieux. Elle est stratégiquement située au cœur du projet de requalification d'Encagnane, déclaré éligible en 2014 à un nouveau Programme national de rénovation urbaine (NPNRU).

Le bastidon annexe jouxtant la bastide, en très mauvais état, a, lui, été détruit. Il sera remplacé en 2022 par un nouveau bâtiment de près de 300 m² qui accueillera notamment une salle polyvalente avec une scène et une salle de formation.

DOMAINE DU JAS DE BOUFFAN

Cézanne un jour, CÉZANNE TOUJOURS

APRÈS UNE LONGUE RESTAURATION, LA BASTIDE DU JAS ET SON PARC PAYSAGER ONT RETROUVÉ LEUR SILHOUETTE ORIGINELLE. UN SECOND PROJET D'AMÉNAGEMENTS DEVRAIT DÉBUTER EN 2023.

La première tranche de travaux de restauration qui consistait à réhabiliter la bastide et une partie de son parc paysager s'est achevée fin 2020. Côté bastide, des travaux de reprises du gros œuvre, mêlant pêle-mêle charpente, électricité, toiture ... ont été effectués. La réfection des enduits de façades, en ciment chaux, a été accomplie selon des procédés de la fin du XIX^e siècle. Au second étage, la grande verrière, réalisée à l'époque à la demande de Louis-Auguste Cézanne, pour l'atelier de son fils Paul, a retrouvé sa place.

Côté jardin, de nombreux arbustes et arbres fruitiers ont été plantés et une prairie semée. Les axes de circulation dégagant la grande perspective, qui va de l'ancien portail au sud, jusqu'à l'entrée nord du domaine, notamment représentée par Cézanne dans son œuvre « L'allée des marronniers », ont été mis à jour. Le bassin, les fontaines d'agrément et les statues en terre cuite ont entièrement été restaurés. La distribution des eaux d'irrigation par gravité, reliée à des martelières faisant jadis office de système d'arrosage intégré, a retrouvé ses fonctions, renouant ainsi avec le passé agricole de la propriété.

Place désormais à la deuxième phase de travaux. Elle comprend la transformation de la ferme en un centre de documentation et de recherches et un lieu d'exposition ; la démolition et la reconstruction d'un hangar, pour en faire un espace de médiation avec auditorium modulable ; et l'extension et l'aménagement de l'orangerie en salon de thé. Enfin, un bâtiment d'accueil de 400 m², situé au sud de la parcelle, servira de « sas spatio-temporel », permettant une meilleure immersion au temps de Cézanne. Les travaux devraient débuter en 2023, pour une durée de deux ans.



L'atelier du Maître, déjà rénové, et l'orangerie, bientôt aménagée.

LA MADELEINE, BIENTÔT SAUVÉE DES EAUX

Les travaux d'assainissement commencés l'an passé, après la découverte de traces d'infiltrations à l'intérieur de l'église, se poursuivent en 2022. L'église, fermée depuis 2006, poursuit donc sa série de travaux titanesques. Le chantier a démarré par la consolidation et le renforcement du bâtiment à partir de 2008. La couverture, la charpente et les vitraux ont ensuite été restaurés, avant de passer aux parties hautes intérieures. La dernière campagne, en 2016, a permis de restaurer la façade principale et les deux premiers adossés situés rue Portalis.

LE VÉLO CONTINUE DE SE TRACER UN CHEMIN

En 2022, la Ville a programmé une série de nouveaux aménagements cyclables visant à relier d'ici 2026 le centre-ville d'Aix aux villages et quartiers, par des itinéraires sécurisés, sans discontinuité. Les types d'aménagements varient en fonction de l'espace disponible. À chaque fois que c'est possible, c'est la piste cyclable qui est privilégiée. Mais lorsque la place est réduite, on favorise la voie cyclable, ou la zone de rencontre pour sécuriser un partage multimodal de la voie. Actuellement, près de 60 % des itinéraires sont praticables. La Ville investit entre 3 et 4 millions d'euros chaque année. Tour d'horizon des projets qui doivent voir le jour en 2022.

+400 MÈTRES // ROUTE DE GALICE

Piste cyclable sur trottoir entre le parc-relais du Colonel Jeanpierre et le stade Maurice David.

Centre-ville <--> Jas de Bouffan

Coût : 200 000 € €

+630 MÈTRES // CHEMIN DES FLÂNEURS

Voie verte entre l'avenue de l'Europe et le chemin des Aubépinés (Fondation Vasarely).

Centre-ville <--> Les Milles <--> La Duranne

Coût : 600 000 € €

+230 MÈTRES // CHEMIN DE L'ARC

Voie verte rejoignant le carrefour giratoire Joséphine Ferrato (supermarché Carrefour les Milles) jusqu'au chemin de la Ronde (centre du village des Milles) en longeant la berge sud de l'Arc.

Centre-ville <--> Les Milles <--> La Duranne

Coût : 170 000 € €

+550 MÈTRES // AVENUE FRANÇOIS ARAGO

Sur l'avenue François Arago, qui s'étend entre la mairie annexe du quartier et la rue Léon Foucault, une piste cyclable de 550 mètres réalisée en 2 tronçons est en cours d'aménagement.

<--> la Duranne

Coût : 80 000 € €

+500 MÈTRES // CHEMIN ALBÉRIC POULAIN

Voie verte ombragée empruntant le chemin Albéric Poulain depuis le Grand Vallat vers la Duranne.

Centre-ville <--> Les Milles <--> la Duranne

Coût : 500 000 € €

+1 400 MÈTRES // CHEMIN DU PUY DU ROY

Cheminement sécurisé multimodal

Célony <--> Centre-ville

Coût : 50 000 € €

+1 600 MÈTRES // CHEMIN BRUNET

Cheminement sécurisé multimodal entre le parc-relais des Hauts de Brunet et l'avenue de Lattre de Tassigny.

<--> Tour de ville

Coût : 50 000 € €

+1 200 MÈTRES (2X600M) // AVENUE DE LATTRE DE TASSIGNY

Piste cyclable sur trottoir entre le bas du chemin Brunet (clinique Axiom) et la place Nelson Mandela.

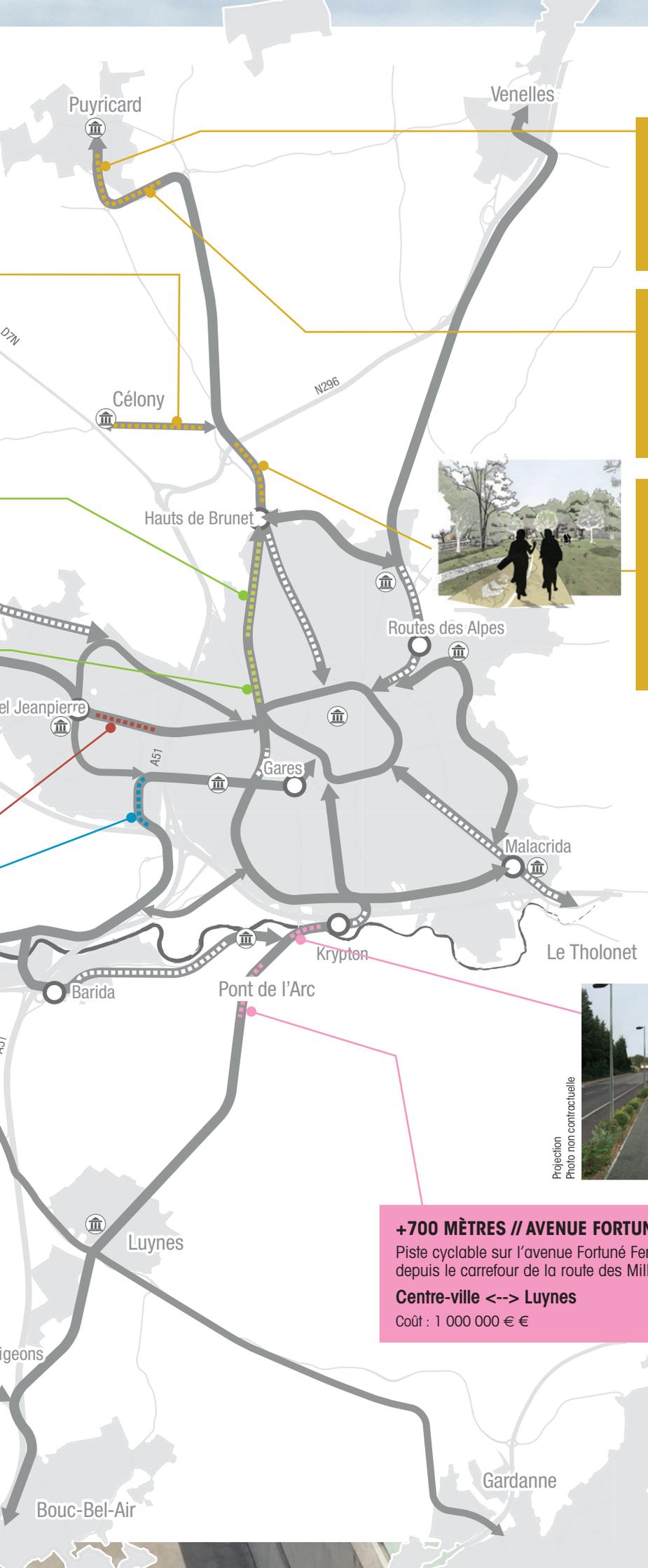
<--> Tour de ville

Coût : 800 000 € €



Projection
Photo non contractuelle





+620 MÈTRES // AVENUE DE LA TOULOUBRE

Piste ou bande cyclable (selon étude de faisabilité) depuis le carrefour giratoire du stade de Puyricard jusqu'à l'avenue Jean Orsini.

Centre-ville <--> Puyricard

Coût : 700 000 € €

+860 MÈTRES // ROUTE DU COLONEL BELLEC

Piste ou bande cyclable (selon étude de faisabilité) sur la route du colonel Bellec depuis le carrefour giratoire du stade de Puyricard jusqu'au carrefour avec la RD14 route du Puy-Sainte-Réparate.

Centre-ville <--> Puyricard

Coût : 900 000 € €



+650 MÈTRES BIDIRECTIONNELS, SOIT 1 300 MÈTRES DE PISTES CYCLABLES AVENUE FERDINAND BENOIT

Piste cyclable bidirectionnelle, trottoir et plantation de 30 arbres depuis le carrefour Solari/Ontano (au niveau du parc-relais des Hauts de Brunet) jusqu'au carrefour avec la RN296 (A51).

Célony / Puyricard <--> Centre-ville d'Aix

Coût : 700 000 € €

+330 MÈTRES // CHEMIN DU VIADUC

Piste cyclable bidirectionnelle entre le pont de la Guiramande et le pont de l'Arc.

Centre-ville <--> Pont de l'Arc <--> Luynes <--> Les Milles

Coût : 900 000 € €



Projection
Photo non contractuelle

+700 MÈTRES // AVENUE FORTUNÉ FERRINI

Piste cyclable sur l'avenue Fortuné Ferrini (RD8n) dans le sens Pont de l'Arc – Luynes depuis le carrefour de la route des Milles jusqu'à l'Hôpital Privé de Provence (HPP).

Centre-ville <--> Luynes

Coût : 1 000 000 € €



VÉHICULES ÉLECTRIQUES

L'OFFRE DE BORNES DE RECHARGE S'ÉTOFFE

La métropole poursuit cette année l'installation de bornes de recharge accélérée pour les véhicules électriques. 21 bornes sont déjà déployées sur l'ensemble du territoire aixois, une vingtaine d'autres le seront en 2022. Cette nouvelle phase va notamment permettre d'étoffer l'offre sur le tour de ville et à proximité, parking Carcassonne par exemple, rue Irma Moreau ou à côté de l'hôpital. Encagnane, le sud de la ville et Célony sont aussi concernés.

Chaque station peut accueillir deux véhicules électriques ou hybrides rechargeables. Le stationnement est gratuit pendant la charge. La tarification varie, elle, selon les plages horaires. 3 € de l'heure entre 7h et 22h, 1,20 € de l'heure entre 22h et 7h. L'abonnement à 1€/mois donne droit à une réduction de 5% sur les transactions.

Les bornes les plus utilisées sont celles du cours Sextius, du boulevard du roy René et de la Duranne, qui approche les 80 % d'occupation.

Les futures installations vont permettre à Aix de disposer d'1 borne pour 3500 habitants, dépassant ainsi l'objectif d'1 borne pour 6000 habitants fixé en 2019 par la loi d'orientation des mobilités.

Les infos et la carte sur <http://larecharge.ampmetropole.fr/>



LE TER A REPRIS DU SERVICE

Après quatre années de travaux, l'immense chantier de modernisation de la ligne entre la gare d'Aix et Marseille a pris fin en décembre dernier. Désormais jusqu'à 4 trains par heure, contre 3 auparavant, circulent. La SNCF et la Région annoncent 80 TER qui, chaque jour en semaine, permettent de relier Aix et Marseille. Soit un TER toutes les quinze minutes en heures de pointe et une demi-heure le reste du temps. Pour ce chantier, 180 millions d'euros ont été investis.

PLANTATIONS

L'ARBRE, CE PRÉCIEUX ALLIÉ

AIX COMPTE ENVIRON 35 000 ARBRES SUR L'ESPACE PUBLIC ET LA MANDATURE 2020-2026 VERRA 1800 PLANTATIONS SUPPLÉMENTAIRES. AVEC UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AU CHOIX DES ESSENCES.

En absorbant le CO2, les arbres concourent à climatiser naturellement la Ville. Les plantations, qu'elles soient nouvelles ou de remplacement, se font chaque année de novembre à mars. En 2021, 371 arbres ont ainsi été plantés, 99 ont dû être abattus pour raisons sanitaires.

En moyenne, sur les 3 dernières années, chaque arbre abattu est remplacé par 3 nouveaux arbres. Près de 2000 arbres supplémentaires auront vu le jour d'ici 2026. Les plantations intensives de ces dernières années

- 1700 par exemple rien que pour l'année 2019 - rendent aussi la question de leur entretien plus complexe. Car les arbres jeunes sont aussi parfois plus fragiles. Les enjeux liés au changement climatique imposent par

ailleurs d'adapter les essences au risque d'épisodes caniculaires, de plus en plus fréquents. Certaines essences méditerranéennes ornementales comme les micocouliers, les chênes chevelus, les ormes, les savonniers, tilleuls ou encore poiriers s'avèrent particulièrement bien adaptés aux sols - calcaires - et au climat aixois, sec et chaud l'été mais plus rigoureux l'hiver. La diversification des essences plantées reste une des réponses efficace et durable aux pathologies végétales. La plupart des maladies n'attaquant qu'une seule espèce, la

concentration d'arbres d'une même espèce sur un même lieu favorise de fait la propagation des épidémies. Il y a encore du travail car les alignements mono-spécifiques composent encore 70% des grandes artères de la ville. Les services municipaux privilégient donc l'alternance des essences sur les nouveaux alignements à l'occasion des renouvellements d'arbres. Une manière aussi d'enrichir les palettes végétales et de varier les ambiances.

400 ARBRES

15 arbres de grande taille et 385 en baliveau - autour de 2 mètres - vont être plantés en février aux Milles, dans le cadre du projet de forêt urbaine Airfresh (ALM 45).



UNE TAILLE PLUS DOUCE POUR LES PLATANES

Depuis 2019, la Ville d'Aix a fait le choix d'élaguer différemment. Auparavant sévère, la taille est dite aujourd'hui semi-libre, c'est-à-dire plus respectueuse du port de l'arbre et de son développement naturel. 278 platanes en ont déjà bénéficié, notamment boulevards du Roi René et de la République, cours Gambetta et Sextius, avenues Victor Hugo et Bonaparte. Près de 200 autres sont concernés en 2022, sur les boulevards Aristide Briand, Carnot et le cours Saint Louis. Suivront 274 platanes supplémentaires avenues de la Rostolane, Fontenaille, des Déportés de la Résistance, boulevards des Poilus, Jean Jaurès et cours des Arts et Métiers.



LE PARC SAINT-MITRE, LABORATOIRE ÉCOLOGIQUE

EN 2022 - AU SECOND SEMESTRE - LE PARC SAINT-MITRE ENTRE DANS SA TROISIÈME ET DERNIÈRE PHASE DE RÉNOVATION. DE QUOI RENFORCER ENCORE L'IDENTITÉ ÉCOLOGIQUE DE CET ÉCRIN DE SIX HECTARES. MAIS AU FAIT, ÇA VEUT DIRE QUOI ?

Depuis 2020, Saint-Mitre est devenu un parc expérimental pour Aix-en-Provence. La Ville y a planté 500m² d'une mini-forêt, selon les préceptes de Miyawaki, dont la vocation est de restaurer en un temps record des écosystèmes forestiers en milieu urbain. C'est aussi la vitrine de nouvelles pratiques en matière d'entretien, comme la gestion différenciée. Elle permet par exemple de varier les fréquences de tonte, en fonction des usages, pour offrir des ambiances différentes et favoriser la dissémination des espèces végétales. La troisième phase de rénovation du parc va conforter encore cette identité dite écologique. Elle va tourner autour du canal pour en faire la véritable épine dorsale du parc. L'enjeu premier est de créer un circuit fermé, permettant de recycler l'eau en continu et de la réinjecter dans le circuit, à l'aide d'une pompe. De quoi faire des économies, sur le plan financier et environnemental. Un nouveau cheminement verra le jour, ainsi que des pontons en bois aménagés. Suivront la création d'une aire de jeux sur le thème de la forêt, adaptée à plusieurs tranches d'âge, et la rénovation des différents bassins du parc pour former une sorte d'étang. Ainsi, le « bassin rocaille », situé devant la bastide, sera agrémenté de grandes graminées rappelant les zones humides de Camargue. « Ici, l'étang n'est plus considéré comme un ouvrage d'agrément, purement esthétique, mais comme un espace de biodiversité, avec des canards, des insectes ou des poissons » commente Simon Melling, paysagiste concepteur de la Ville. Une vingtaine d'arbres viendront compléter ces aménagements. Le choix des essences portera essentiellement, là aussi, sur leur potentiel de biodiversité. Elles seront mellifères, c'est-à-dire produisant de bonnes quantités de nectar et de pollen, dont les insectes sont friands.

UN CIMETIÈRE ANIMALIER SUR AIX ?

Déjà précurseuse en matière de cause animale avec la gestion directe du complexe animalier de l'Arbois - cas unique en France -, comprenant une fourrière animale et un refuge pour chiens et chats, la Ville souhaite aller encore plus loin. Pour accompagner les familles et leurs animaux de compagnie, elle projette désormais de créer un cimetière animalier.

Les seuls équipements existants dans ce domaine sont souvent associatifs et peu nombreux, le plus célèbre et ancien étant celui d'Asnières.

Le projet, sur lequel le Mag reviendra, fera l'objet d'un vote en conseil municipal.

COURS D'ÉCOLES

13 NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS PASSENT AU VERT

Dans le cadre du plan pluriannuel des travaux de végétalisation des cours d'écoles, treize établissements verront leur environnement renaturé en 2022.

Après une quinzaine d'établissements concernés l'an passé, les travaux de végétalisation des cours d'écoles se poursuivent en 2022 pour un montant d'un million d'euros. Pour rappel, la Ville y a consacré un budget de 5 millions d'euros sur 5 ans, afin de lutter notamment contre les îlots de chaleur. Le fil conducteur des travaux est de désimperméabiliser le plus possible les cours d'école pour favoriser

l'infiltration des eaux de pluie et diminuer le coefficient de ruissellement. C'est un peu technique mais l'objectif est clair : la préservation de la ressource en eau.

Sur le plan d'action 2022 figurent les écoles maternelles Jean Giono, Auguste Boyer, Eugène Bremond, Pont de l'Arc, Jacques Prévert, Jules Ferry, la Mareschale et les élémentaires Auguste Boyer, Jean Giono, les Floralties, Henry Wallon, Sallier et Jean Jaurès. 13 cours d'écoles qui verront, ici et là, des pavés drainants entre lesquels pousse l'herbe pour remplacer du bitume, des arbres supplémentaires, des nouveaux espaces de gazon, des noues paysagères ou encore des plantes grimpantes en façade.



Des pavés drainants, une des solutions mises en œuvre, ici à l'école des deux ormeaux

Chacun des 76 groupes scolaires d'Aix-en-Provence a fait l'objet en 2020 d'un diagnostic à partir des plans des cours, de la surface par élève, de l'implantation des arbres et des terrains de jeux. En conclusion de cet audit, 29 établissements avaient été classés comme prioritaires. « Il faut se servir de l'existant, ombrage, patrimoine arboré, configuration de la cour d'école, pour proposer un projet qui a du sens, précise Simon Melling, concepteur paysagiste de la Ville. Chaque cour d'école a sa spécificité et il s'agit là d'un vrai projet de paysage ».



PARC JOURDAN : LE CALENDRIER SE PRÉCISE

La rénovation du parc Jourdan entre cette année dans sa phase opérationnelle. Alors que le diagnostic historique et patrimonial se termine, la consultation des entreprises va se dérouler jusqu'en septembre et les travaux devraient s'achever en juin 2023. Parmi les enjeux du projet figurent la préservation de la ressource en eau, la question des continuités douces, la conservation de la valeur patrimoniale du site et sa modularité en fonction des usages. Le chantier devrait renforcer l'identité de ce parc de quatre hectares, aux fonctionnalités parfois mal définies.



© Semepta

STADE MAURICE DAVID

LE CHAUDRON SORT DE LA MÊLÉE

Alors que les difficultés financières des collectivités - aggravées par la crise sanitaire - et l'amplification des normes et de la réglementation bousculent de nombreux projets, celui de la quatrième tribune du stade Maurice David devrait bien débiter cette année.

L'étape était attendue. En 2022, le Stade Maurice David, dédié au rugby et à son club résident Provence Rugby, verra sortir de terre sa quatrième tribune. Elle fermera au sud ce nouveau chaudron appelé à bouillir les soirs de match.

Résultat d'un concours lancé par le Territoire du Pays d'Aix en liaison avec la Ville d'Aix, l'extension va permettre d'accueillir 2600 spectateurs supplémentaires dont 350 invités. Le projet se veut esthétique et cohérent architecturalement ; il offre également une nouvelle ouverture sur la ville et le quartier du Jas de Bouffan. Signée de l'agence marseillaise Kern et Associés, à qui l'on doit notamment les espaces publics de la façade maritime d'Euroméditerranée, la tribune Sud du stade proposera une façade extérieure en bardage acier ajouré donnant sur un vaste parvis. Côté terrain, la visibilité offerte aux spectateurs a été particulièrement soignée. Le chantier devrait commencer au cours des prochains mois. Il se déroulera progressivement pour ne pas compromettre la saison sportive. La fin des travaux est fixée à la fin de l'année. Maurice David affichera alors une jauge proche des 9 000 spectateurs.

En fonction du développement régional et national du club aixois, un ultime agrandissement pourrait être décidé par la suite, avec la reconstruction et la surélévation de la tribune historique Ouest, la capacité du stade dépassant ainsi les 12 000 places.



PROVENCE RUGBY : UN ÉCOSYSTÈME UNIQUE

Provence Rugby est bien installé en Pro D2 parmi les 20 meilleurs clubs français. Ses actionnaires ont doté le club d'infrastructures pour accompagner son développement. Adossé au campus Voyage Privé, sur une dizaine d'hectares au cœur du Pôle numérique de La Constance, le club a créé un écosystème unique associant locaux administratifs, médicaux et sportifs, salles de presse, de réunion et centre de formation, terrain d'entraînement, vestiaires et École des XV, le projet éducatif pilote qui associe rugby et soutien scolaire.



LA DURANNE

OBJECTIF SECOND SEMESTRE POUR LE COMPLEXE SPORTIF

Après des travaux nécessaires de sécurisation autour du site, la réalisation du grand complexe sportif de la Duranne va pouvoir démarrer cette année.

Le quartier l'attend, il a été décidé par la Ville d'Aix, un jury a fait le choix du projet lauréat signé Christophe Gulizzi, co-architecte de l'Aréna du Pays d'Aix. Mais le lancement de la construction du complexe sportif de La Duranne a été retardé l'an dernier par le Covid et la prise en compte par le Département - en charge de la RD543 - d'une demande régulière de la Ville portant sur une plus grande sécurisation de cet axe, où la vitesse des automobilistes est trop grande et les raccordements trop dangereux. Le Département a accepté de prendre en charge la réalisation d'un grand rond-point central au niveau du complexe sportif et de la rue du Dr Aynaud. Il permettra de diminuer les nuisances sonores, de limiter la vitesse et d'aménager des équipements de sécurisation, feux, trottoirs et voies cyclables.

Terrain de foot et salle multisports

Les travaux de réalisation du complexe sportif, baptisé Henri Michel en hommage à ce grand nom

du football né à Aix, commenceront au second semestre. L'ensemble répondra aux attentes d'un quartier de près de 10 000 habitants, riche d'un important réseau associatif et sportif. Le complexe occupera un terrain de 1,2 hectare, à flanc de coteau, offrant à la fois un signal architectural et un trait d'union entre les parties haute et basse du quartier. Le projet, porté par l'entreprise générale Bec Construction Provence sous le contrôle de la Semepa, comprend un terrain de football avec pelouse synthétique et gradins, un parking et un ensemble bâti de 2000 m², où l'on trouvera un très lumineux gymnase, un mur d'escalade intérieur, une salle polyvalente multisports et des vestiaires.

Le programme sera labellisé Bepos, bâtiment à énergie positive et particulièrement attentif à son insertion paysagère.

CARCASSONNE CHANGE DE DIMENSION

Le conseil municipal a approuvé en décembre le projet urbain et sportif visant à restructurer le secteur Carcassonne, à l'est du centre-ville. Il s'agit d'abord de moderniser le complexe sportif, ses équipements et stades, dont le terrain d'honneur Georges Carcassonne.

Mais le projet conçu par l'agence MAP Architecture vise aussi à aménager le site, qui doit continuer d'accueillir la traditionnelle fête foraine, et à rationaliser le stationnement. Il vient compléter la rénovation réussie de la piscine Yves Blanc. L'aménagement en « jardin des enfants » du terrain du Leg Constant, au sud de cette nouvelle plaine sportive, renforcera l'aspect végétal et paysager de l'opération.

Début des travaux en 2022 pour une livraison progressive des équipements publics échelonnée jusqu'à l'automne 2024.



LA BIBLIOTHÈQUE « MÉJANES – ALLUMETTES » RÉHABILITÉE

LES TRAVAUX DÉBUTERONT EN JANVIER 2023 POUR DONNER NAISSANCE À UN LIEU OÙ FLUIDITÉ, FLEXIBILITÉ ET OUVERTURE SERONT LES MAÎTRES-MOTS.

C'est un lieu qui bénéficie d'un potentiel exceptionnel. Sa position, son architecture, son identité et sa surface en font un équipement-phare de la ville. Mais l'agencement et la configuration globale de la bibliothèque Méjanés – Allumettes datent des années quatre-vingt. Il en va de même pour les aménagements de second œuvre et une grande partie du mobilier. Or, les collections et les services n'ont cessé de se renouveler pour répondre aux attentes des publics. L'évolution vers la bibliothèque du XXI^e siècle est aujourd'hui conditionnée à une intervention forte sur le bâtiment. Après plusieurs mois de réflexion pour repenser entièrement ce lieu, la première phase de travaux débutera en janvier 2023. Ils dureront près de quatre ans mais ne nécessiteront pas la fermeture de la bibliothèque. Au total, 5 742 m² de surface intérieure et 1 630 m² d'espace

extérieur sont concernés. Soit la quasi-totalité du site pour un budget prévisionnel qui frôle des 20 millions d'euros, dont 36 % d'autofinancement. Parmi les changements majeurs, le déplacement de l'entrée. Elle se fera côté rue des Allumettes afin que la galerie intérieure devienne la colonne vertébrale de l'équipement et desserve tous les espaces. Le public pourra circuler autour et à travers la cour Carrée, aménagée en jardin de lecture et en espace de programmation culturelle. Les deux nefs seront entièrement réaménagées et modernisées afin d'en valoriser les collections. Le cinéma bénéficiera d'une entrée secondaire qui sera ouverte lors des projections en dehors des horaires d'ouverture de la bibliothèque. La flexibilité est recherchée sur l'ensemble des espaces afin de pouvoir les faire évoluer en fonction des nouveaux usages.

BIENNALE-CULTURELLE

En 2022, la biennale culturelle - un peu sur le modèle de ce qu'avait connu la ville avec MP 2013 -, devrait faire sensation. Le programme sera bientôt dévoilé mais on sait déjà qu'il va débuter le 26 mars par une nuit blanche et trois semaines d'événements. Le principe se reproduira lors de chaque changement de saison jusqu'à la fin de l'année. On attend la suite.

Dans le projet, l'enjeu de rénovation énergétique est également crucial puisque ces travaux diviseront par deux les consommations énergétiques du bâtiment.



AVENUE FERDINAND DE LESSEPS / PONT D'ANTHOINE

UN NOUVEL AXE URBAIN ET COMMERCANT

L'artère reliant Encagnane à Sextius Mirabeau, où s'installent de nombreux habitants, voit son visage profondément modifié.

Entre Encagnane et Sextius-Mirabeau, c'était une avenue sans âme presque fermée par un petit pont ferroviaire datant du XIX^e siècle. La construction en cours de plusieurs grands immeubles, en alignement le long de

l'avenue Ferdinand de Lesseps notamment, transforme ce secteur où s'installent progressivement des centaines de nouveaux habitants.

La Ville d'Aix accompagne cette densification d'un espace autrefois industriel et désormais résidentiel, en repensant la liaison entre l'avenue de l'Europe et la rue Irma Moreau vers le secteur Galice et le campus Sciences-Po. La première étape de la requalification des espaces publics a consisté en 2021 - avec SNCF Réseau -, à

remplacer l'ancien petit Pont d'Antoine par un pont ferroviaire considérablement élargi pour permettre le passage à trois voies de circulation, des trottoirs et deux pistes cyclables.

Réalisé en béton ocre teinté dans la masse, le pont-rail renvoie harmonieusement à la pierre de taille des façades des nouveaux immeubles. Ce premier chantier se prolonge jusqu'en avril avec la reprise et la sécurisation par la Régie des Eaux des réseaux enterrés.

Transports en commun et mobilité active

Dès le printemps, la seconde étape du chantier va offrir une nouvelle physionomie à l'avenue Ferdinand de Lesseps, avec la réalisation de trois voies de circulation dont une réservée aux transports en commun et l'aménagement de pistes cyclables. Elle bénéficiera de larges trottoirs plantés d'arbres et bordés en pied de façades par de nouveaux commerces et des services.

L'aménagement paysager des talus de la voie ferrée et l'abaissement de la chaussée sous le pont ferroviaire, permettant de faire passer des bus, complétera l'opération. A terme, fin 2022, l'avenue Ferdinand de Lesseps, mais également l'avenue de Tübingen, l'avenue Edmond Rostand et la traverse de Pecs offriront des espaces urbains réaménagés.

Axe stratégique, l'avenue Ferdinand de Lesseps permet de relier les quartiers de Galice, Sextius-Mirabeau et Encagnane.



© Semepa



© Semepa

TRAVAUX D'ACCÈS AU PÔLE D'ACTIVITÉS

Une opération d'aménagement va débuter dans les prochains mois à l'entrée Sud du pôle d'activités d'Aix. À commencer par la réalisation d'une voie verte piétonne et cyclable, reliant le pôle d'activités, les Carrés de Lenfant /Z5 et l'Aréna. À cette occasion, une voie supplémentaire réservée au bus verra le jour.

En fin d'année, ces travaux seront complétés, notamment par l'élargissement de l'axe d'entrée vers le pôle d'activités à deux fois deux voies, au niveau du crématorium et du cimetière militaire d'une part, du pôle d'échanges multimodal d'autre part.

463 CAMÉRAS



188 caméras dédiées à la vidéo-protection, 96 à la circulation, 74 au contrôle des accès et 105 caméras totem à l'intérieur des bornes, 463 caméras composent le parc aixois. Depuis le 1^{er} janvier elles sont toutes reliées au centre de supervision urbain (CSU).

Pour 2022, la municipalité souhaite acquérir une vingtaine de caméras supplémentaires pour la

lecture des plaques d'immatriculation aux

entrées et sorties de ville, afin de dissuader des actes délictueux mais aussi pour faciliter les enquêtes, après des cambriolages par exemple.

Le déploiement des caméras de vidéoprotection, comme le recrutement de 40 policiers dans les années à venir ont notamment permis à Aix-en-Provence de se hisser à la quatrième place du classement annuel des villes de plus de 100 000 habitants consacrant le plus de moyens face à l'insécurité, publié par Le Figaro en décembre dernier.

AIX, QUATRIÈME VILLE DE FRANCE CONSACRANT LE PLUS DE MOYENS FACE À L'INSÉCURITÉ



NUMÉRIQUE

UN NOUVEAU SITE POUR AIX



Avec près d'1,5 million de visites par an et 3 000 articles référencés, le site internet de la Ville a besoin d'un grand « toilettage » afin de rendre la navigation pour l'internaute plus fluide et intuitive. Outre la valorisation des actualités et des actions menées à Aix, la nouvelle refonte graphique

du site permettra de mettre en valeur les démarches administratives proposées par la mairie. Les Aixois seront également mis à l'honneur. Ils pourront, s'ils le souhaitent, surfer sur le site par profil et disposer donc d'informations spécifiques en tant que parents, étudiants, seniors, en situation de handicap, commerçants... La livraison du site est prévue au premier trimestre 2022. Lauréate des Trophées de la communication, la Ville d'Aix a déjà reçu en décembre dernier un prix dans la catégorie « Meilleur site internet d'une ville de plus de 20 000 habitants ».

www.aixenprovence.fr

SANTÉ

DU MIEUX POUR L'EHPAD ROGER DUQUESNE

L'EHPAD du Centre Roger Duquesne, situé au Jas de Bouffan et qui a fêté ses 40 ans l'an passé, va bénéficier en 2022 de travaux de confort. Le nombre de chambres simples va passer de 22 à 44 sur les 64 lits que compte l'établissement géré par le Centre Hospitalier d'Aix. 69 % des résidents en bénéficieront alors, contre 34 % aujourd'hui. Des sanitaires individuels et des douches dans les salles d'eau seront installés. Un jardin thérapeutique a par ailleurs été inauguré.



AU TOUR DU FAUBOURG

2022 sonne l'heure de la requalification largement attendue du quartier du Faubourg, ce triangle situé entre le boulevard de la République, le cours Sextius et la rue de la Molle. La phase de concertation va débuter ; le calendrier des opérations doit être connu en février.



MUSEE GRANET
AIX > PROVENCE

NOUVEL
ACCROCHAGE
DES COLLECTIONS

C'EST QUOI
VOTRE
GENRE?

MUSÉE GRANET
AIX-EN-PROVENCE



VISITES DE QUARTIERS

LE MAIRE À LA RENCONTRE DES AIXOIS

Depuis le mois de novembre dernier, Sophie Joissains, maire d'Aix-en-Provence, a entrepris une série de visites de quartiers. Sur le terrain, accompagnée des services de la Ville, elle rencontre les habitants et les représentants des Comités d'intérêt de quartiers pour évoquer des problématiques diverses et pour y répondre rapidement - quand c'est possible. Ces réunions seront suivies de nouvelles rencontres pour évoquer les solutions proposées par la Ville. Espaces verts, circulation, cheminements piétons ou urbanisme, tous les sujets sont passés au tamis. Rappelons que le maire a fait de la proximité l'une des priorités de son mandat.



Les facultés



Le Pigonnet



Saint Mitre



Saint Mitre



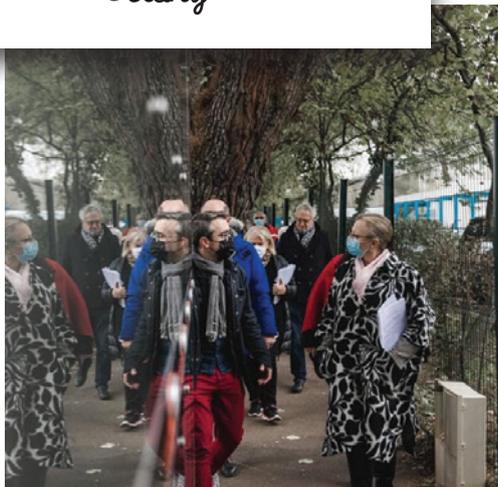
Chemin Brunet



Célony



les commerces de Bellevue



Les facultés



Le Pigonnet



Le Pigonnet



Saint Mitre



ARC, TORSE, VAL SAINT-ANDRÉ

LYCÉE GAMBETTA L'ECOCITOYENNETÉ AU PROGRAMME

Le lycée professionnel aixois a été labellisé pour son travail de protection de la biodiversité et de sensibilisation aux enjeux environnementaux.

Inauguré le 9 décembre dernier, le jardin du lycée professionnel Gambetta est bien plus qu'un écrin de verdure au cœur de cet établissement situé à la limite du centre historique. C'est avant tout un véritable échantillon de la biodiversité locale et surtout un support de travail pour sensibiliser les élèves à l'écocitoyenneté. Le projet est né en 2016 de la rencontre de Martine Sznaper, Delphine Lagler, professeur documentaliste et d'un agent chargé de l'entretien des espaces



verts. Pour Martine Sznaper, professeur de gestion décédée en septembre dernier, l'idée était d'exploiter ce petit havre de verdure pour faire découvrir sa biodiversité aux élèves et les sensibiliser aux enjeux environnementaux. La promotion 2016-2019 baptisée « Promotion Colibri » de la filière en gestion et administration sera la première à se mettre au vert. Sensibilisation au tri des déchets, création d'un sentier botanique, plantation d'arbustes et d'essences aromatiques, création de mangeoires pour oiseaux, construction d'un hôtel à insectes et d'abris à hérissons, compostage des restes de la cuisine, l'ensemble de la démarche éducative a été menée avec les enseignants à l'origine du projet et le concours de techniciens du CPIE, le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement et la Ligue de protection des oiseaux. Cet engagement a d'ailleurs donné lieu dès 2018 à une reconnaissance avec l'obtention d'un label international d'éducation au développement durable. Chaque année, le lycée Gambetta accueille environ 500 élèves qui veulent se former aux métiers du tertiaire. À la fin de leur cursus, ce sont des professionnels aguerris mais aussi des citoyens écoresponsables qui sortent de l'établissement.

TROIS SAUTETS : L'ORATOIRE RETROUVE SON ÉCLAT

Les pierres, la grille, la croix et l'angelot affichent désormais meilleure mine. À côté du pont des Trois Sautets l'oratoire Notre Dame, datant du XVII^e siècle, a été entièrement rénové.



UN « ABRIVÉLO » À MALACRIDA

Une piste cyclable permet par ailleurs de rejoindre le centre-ville.

Pour encourager l'usage du vélo et faciliter sa pratique, des abris à vélos voient le jour à proximité des gares routières, des pôles d'échanges et de certaines aires de stationnement. Dernièrement, c'est le parking relais Malacrida qui a été équipé d'un de ces box couverts, sécurisés et accessibles 24h/24h. Il dispose de seize emplacements, dont huit surélevés. Situé à l'extérieur du parking et à proximité d'un arrêt de bus, ce box en fer forgé dispose également de dix casiers pour stoker casques et autres affaires personnelles, d'une pompe et d'une prise pour pouvoir recharger les batteries de vélos électriques. Pour y accéder, il faut disposer d'une carte personnelle de transport chargée de l'abonnement vélo gratuit. Rappelons que le parking relais Malacrida est desservi par une piste cyclable permettant de rejoindre le centre-ville via l'avenue du même nom et le cours Gambetta.



L'IMAGE



LES FACULTÉS

RUE DE CUQUES, FIN DE CHANTIER

Après la création d'un plateau surélevé au niveau de l'école et la modification du stationnement réalisées dans le cadre d'une première phase de travaux, la requalification de la rue de Cuques est entrée dans son ultime étape. Une fois l'intervention de la Régie des eaux du Pays d'Aix sur les réseaux d'eau et d'assainissement terminée, les trottoirs et la voie de circulation seront entièrement repris sur le dernier tronçon qui s'étend entre la rue Puget et l'entrée du parc des collines de Cuques, en passant devant la résidence universitaire. La plantation de onze arbres est également programmée ; le chantier doit se terminer d'ici la fin de ce mois de janvier.



PONT DE BERAUD

CHORALE CHERCHE CHORISTES

Lorsque le Comité d'animation et de promotion (CAP) Pont de Beraud a lancé l'Ensemble vocal Cézanne en octobre dernier, ils n'étaient que quatre chanteurs. Aujourd'hui, la jeune chorale compte une quinzaine de membres et espère bien continuer de susciter de nouvelles vocations. Pour toutes celles et ceux qui veulent pousser la chansonnette, développer la confiance en soi, briser leur solitude ou diminuer leur stress, rendez-vous tous les jeudis à partir de 18h15 dans les locaux du CAP, au 6, chemin du Four.

CAP Pont de Beraud – 06 07 57 74 15



CÉLONY

FIGHTING ARTS ACADEMY : L'ÉCOLE DES CHAMPIONS

C'est avec une belle moisson de médailles et de titres que les jeunes boxeurs du club F2A, pour Fighting Arts Academy Aix-en-Provence, sont revenus des championnats du monde de la fédération XFC de Kick boxing. Deux mois après leur couronnement en Italie, c'est dans une compétition qualificative pour les championnats de France qu'ils se sont brillamment illustrés. Cette compétition qui s'est déroulée au mois d'octobre dernier à Rome, réunissait des combattants venus d'une quinzaine de pays. Les élèves de Guillaume Viou ont remporté 16 ceintures de champions du monde dans les disciplines de K1 et kickboxing. Une fierté pour ce jeune club basé au Country club et né il y a à peine plus d'un an de la scission de l'AAKMSD, l'association aixoise de krav maga et de self-défense. Si le club dispose d'un pôle compétition qui brille au plus haut niveau, il propose aussi une pratique de cette discipline en loisir dès l'âge de trois ans avec la section baby boxe. Au total 160 licenciés poussent régulièrement les portes du club pour venir mettre les gants et se défouler.

F2A Aix-en-Provence - 06 20 45 21 53



PUYRICARD

UN NOUVEAU CLUB-HOUSE POUR L'U.S PUYRICARD

L'Union sportive de Puyricard vit sans doute sa dernière saison dans son club-house actuel, ce vieux et vétuste préfabriqué situé à l'entrée du stade Fernand Bouteille. La construction du nouveau bâtiment qui le remplacera doit débuter en janvier. Il offrira une superficie globale de 190m² de plancher, avec une salle principale de 87m², deux bureaux et un local de stockage pour le matériel sportif du club. Le projet est estimé à 350 000 euros ; le chantier doit durer dix mois.



LES MILLES

UNE VOIE VERTE POUR RELIER LA PIOLINE

La création d'une voie verte doit débiter en janvier entre le rond-point Joséphine Ferrato et la passerelle jouxtant le parking de l'ancienne salle des fêtes, dans le quartier des Communs.

Un aménagement permis par la transformation d'un cheminement déjà existant en site propre qui sera réservé aux piétons, cyclistes et personnes à mobilité réduite. Cette nouvelle voie sera équipée d'un revêtement en terre stabilisée naturelle et permettra de rejoindre la zone commerciale de la Pioline en longeant l'Arc et le complexe sportif Marius Réquier.



UN PARKING POUR L'ESPACE DES VIGNERONS

L'aire de stationnement de l'Espace des Vignerons, qui existe actuellement sous la forme d'un terrain vague, sera aménagée courant de ce premier trimestre. Le chantier prévoit de le terrasser, avant de l'équiper d'un enrobé drainant pour éviter la stagnation des eaux de pluie. Il sera ensuite tracé afin d'optimiser sa capacité d'accueil et équipé d'un nouvel éclairage. Un sens de circulation sera aussi mis en place.

LA ROUTE DE L'ENFANT BIENTÔT RÉNOVÉE

La route de l'Enfant qui traverse une bonne partie du pôle d'activité depuis la route départementale 9 jusqu'au centre pénitentiaire de Luynes, fera bientôt l'objet de travaux pour un pontage des fissures et une purge de toute la chaussée. Après un diagnostic sur l'ensemble de l'avenue, l'opération va consister techniquement à injecter une solution bitumeuse dans les fissures et à identifier les nids-de-poule, raboter les zones abîmées de la route, avant la pose d'un nouvel enrobé. Le chantier est prévu pour ce premier trimestre.



LUYNES

L'UNION CYCLISTE LANCE UN APPEL AUX DONS

Le club luinois souhaite acheter un tandem électrique pour pérenniser son action en faveur des malvoyants.

Sollicitée par l'Association sports et loisirs pour aveugles et amblyopes (ASLAA), l'Union cycliste de Luynes (UCL) a organisé plusieurs sorties d'une cinquantaine de kilomètres avec des tandems pour permettre à des personnes atteintes de cécité ou de déficience visuelle, de découvrir les plaisirs de la route. Afin de pérenniser cette action, le club vient de lancer un appel aux dons pour l'achat d'un tandem électrique dont le coût est estimé à 6 000 euros. L'UCL et son président Daniel Joyas espèrent ainsi disposer de leur propre tandem, pour permettre à des personnes malvoyantes ou qui n'ont plus les capacités physiques de pédaler, de continuer à prendre part aux sorties du club. Créée en 1977, l'Union Cycliste de Luynes, c'est une centaine de passionnés de vélos répartis entre « VTTistes » et routards, deux sections qui proposent plusieurs sorties par semaine, à la découverte des paysages et des sentiers de Provence

UCL – 04 42 20 44 12 – www.ucluynes.fr





GENTRE-VILLE

RUE DE LA MOLLE : LA VITESSE EN LIGNE DE MIRE

Après le drame survenu en septembre dernier, d'importants aménagements sont programmés pour sécuriser les piétons et casser la vitesse des automobilistes.



Le 22 septembre dernier, une jeune femme de 27 ans était mortellement fauchée par un automobiliste rue de la Molle, un chauffard qui roulait sans permis de conduire, à plus de 100 km/h. Cette tragédie a immédiatement donné lieu à des visites sur le terrain et des réunions entre élu, représentants du CIQ et les services techniques de la mairie.

Sophie Joissains, maire d'Aix en Provence a personnellement présenté l'ensemble des dispositifs qui devraient empêcher les excès de vitesse sur cette voie. Plusieurs réalisations sont programmées afin d'obliger les automobilistes à ralentir et limiter leur vitesse à 40 km/h. Deux plateaux surélevés vont être réalisés avant les deux carrefours et un autre plateau, avec feux tricolores, sera installé en face de l'entrée du pavillon Vendôme. Parallèlement, afin de casser la ligne droite qui représente une voie large pouvant inciter à la vitesse, un muret sera érigé entre les voies bus et vélos et celles réservées aux voitures. Enfin, le trottoir côté pavillon Vendôme sera élargi et mis aux normes PMR. Le chantier, estimé à 300.000 euros, devrait débuter à la fin de ce mois de janvier et durer deux semaines.



ÉNERGIE RÉNOVATION THERMIQUE DE DEUX GROUPES SCOLAIRES

Les groupes scolaires Jules Payot au Jas de Bouffan et celui du Pont de l'Arc doivent faire l'objet d'un chantier d'isolation thermique dans le courant de cette année. L'opération consiste à poser des panneaux de laines de roche avant d'enduire les murs, avec l'objectif de réduire de 40 % la consommation d'énergie de ces deux bâtiments. Il s'agit en effet de se mettre en conformité avec l'exigence du décret tertiaire, un décret d'octobre 2019 qui signe l'entrée en vigueur de la loi ELAN pour l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique. Cette loi relative aux enjeux de transition énergétique prévoit de réduire la consommation énergétique des bâtiments à usage tertiaire affichant plus de 1000m² de 40 % avant 2030 et de 60 % d'ici 2060.



L'école Jules Payot, au Jas de Bouffan



SEXTIUS-MIRABEAU

ALLÉES PROVENÇALES : SÉCURISATION DE L'ESPLANADE MARIA CALAS

Le lieu a fait l'objet de nombreuses incivilités ces derniers mois.



Carreaux cassés, éclairage au sol détérioré, lampadaires vandalisés, en trois ans, la facture des incivilités commises sur l'esplanade Maria Calas a dépassé les 100 000 euros. Il était donc urgent d'y mettre un terme. Pour limiter l'accès à cette terrasse du Grand Théâtre de Provence et ainsi éviter son squattage nocturne, la Ville prévoit de procéder à la construction d'un muret en pierres qui sera surélevé par un garde-corps, avec deux portails coulissants. Les deux portails resteront ouverts en journée mais fermeront le soir et les jours de représentations. Le chantier de sécurisation de ce site doit débuter en janvier et durer trois mois.

MÉTROPOLE

SOPHIE JOISSAINS ET GÉRARD BRAMOULLÉ ÉCRIVENT AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

« Monsieur le Président de la République,

La loi 3DS est passée à l'Assemblée Nationale.

La Commission Mixte Paritaire devrait décider du devenir de la métropole Aix-Marseille-Provence fin janvier.

Vous pouvez encore proposer un compromis.

La « concertation des élus métropolitains » a été très superficielle ... peut-on oser le qualificatif de « cosmétique » ?

Les deux villes centre de l'aire métropolitaine, pourtant aux antipodes de l'échiquier politique, sont en conflit majeur avec l'exécutif métropolitain et n'ont pu, ni l'une, ni l'autre, approuver le budget primitif 2022...

Elles sont horrifiées du sort qui leur est promis. Leur unité communale est profondément menacée par une distribution des compétences étrangère à la cohérence nécessaire d'une politique publique digne de ce nom.

Le vote des habitants aux élections municipales pourrait, selon le projet voté à l'Assemblée Nationale, être contredit par le vote d'« un intérêt métropolitain » qui passerait outre la volonté de la commune la plus concernée ... c'est l'une des causes de l'implosion potentielle de la métropole de Lyon.

Aucun équipement, projet, action ou réserve foncière ne doit pouvoir se faire sans l'accord et la participation volontaire de la commune concernée.

Nous sommes convaincus que le contenu de ce texte va nettement aggraver la situation.

Malgré l'insistance qui a été la nôtre, l'attachement profond des Maires aux conseils de territoires n'a jamais été porté ni défendu.

Nonobstant des divergences sur le devenir métropolitain, les Maires sont unanimement attachés à trois principes clairs et indissociables :

- La non baisse des allocations de compensation : fruit de l'histoire et des possibilités offertes par la loi. Elles sont aujourd'hui cruciales dans l'équilibre des budgets communaux.

L'aire métropolitaine est une construction artificielle et seules les communes et anciennes intercommunalités sont aujourd'hui les fleurons de ce très beau et trop grand territoire. Amoindrir les communes est dangereux.

Toucher à leurs allocations de compensation revient à les dévitaliser et à porter, en conséquence, une atteinte irréversible à l'aire métropolitaine.

Les Maires seraient alors dans l'obligation d'augmenter les impôts

locaux et ce, pour un service public de moindre qualité.

L'État serait évidemment et logiquement le premier responsable.

- La compétence voirie : Toutes les communes, celle de Marseille comprise, souhaitent la conserver ou la retrouver, avec ses accessoires (pluvial, eau, assainissement). Un conventionnement métropolitain serait en revanche, important pour les seize communes de l'ancienne communauté urbaine de Marseille.

- Le maintien des conseils de territoires: Ils fonctionnent certes moins bien depuis qu'ils font partie intégrante de la métropole car ils n'ont plus la maîtrise du volume de leurs budgets, lesquels ont baissé de plus de 40 % en 5 ans, ni de leurs ressources humaines. Ceci a conduit à la fermeture des piscines sur Aix-en-Provence et en Pays d'Aix pour la première fois, en période caniculaire au mois d'août 2021 ; la métropole ayant refusé d'embaucher les saisonniers prévus... De même, pour la première fois, les ordures ménagères ont envahi les rues d'Aix-en-Provence...

Néanmoins, les Maires conservent une direction politique sur la trentaine de compétences qui concernent directement leurs concitoyens et demeurent au cœur du dispositif.

Demain les habitants seront face à une administration technocratique,

dirigée de très loin par un exécutif métropolitain dont les préoccupations ne pourront être au fait de leur quotidien, les Maires ne seront plus au fait des décisions prises et pourront, au mieux, écrire des courriers d'alerte à l'exécutif métropolitain.

Imaginez une absence de coordination entre les services de nettoyage d'une commune et les services métropolitains de la collecte des ordures ménagères ... Cette logique est à l'œuvre déjà ...

A la quasi unanimité, les Maires sont contre la disparition des conseils de territoires.

Cette ligne rouge n'a pas été transmise comme telle à votre Gouvernement.

Votre Premier Ministre et la Ministre des Collectivités Territoriales, Jacqueline Gourault, ont été au fait de cette réalité lors du dernier déjeuner qui a eu lieu en Préfecture de Région en novembre dernier.

La métropole est une institution qui n'a pas fonctionné. Ce n'est pas une intercommunalité mais une collectivité supra-communale qui ne peut s'occuper, de manière réactive et concertée, des problèmes quotidiens de nos concitoyens.

Elle partage le même exécutif que le Département ; ce qui en terme de séparation des pouvoirs, est profondément contestable, l'interdiction du cumul des mandats sur les exécutifs locaux trouve ici tout son sens ...

Ses problèmes ne sont pas uniquement financiers mais aussi et surtout structurels.

Ils sont dus tant à sa taille, elle est la plus vaste de France : 6 fois le Grand Lyon et 4 fois le Grand Paris,

qu'à des diversités de territoire dont les intérêts sont très différents. Les seuils d'efficacité de la coopération intercommunale ont été ici largement dépassés.

Régler le problème de la métropole Aix-Marseille-Provence au détour d'un 56^{ème} article d'un projet de loi qui en comporte 80 n'est pas digne de la considération due à nos habitants.

Nous méritons une loi spécifique qui concernerait les 3 métropoles à statut particulier, le Grand Paris, le Grand Lyon et Aix-Marseille-Provence, lesquelles connaissent toutes trois, des dysfonctionnements majeurs particulièrement sur leur mode de gouvernance. Les autres métropoles de France sont loin d'être indemnes de défauts ...

Les métropoles étaient la modernité des années 80.

Les Français aujourd'hui, demandent de la proximité, de l'attention. Au regard de ces objectifs, la gouvernance métropolitaine est un modèle qui n'est plus d'actualité.

Nous vous demandons une véritable consultation auprès des Maires de l'aire métropolitaine et une réforme d'envergure pour l'ensemble des métropoles.

Votre conclusion du discours du 25 avril 2019, en clôture du Grand débat national, était forte. Les actes doivent suivre les paroles. Nous ne doutons pas de votre bonne volonté pour engager l'aide de l'État mais permettez-nous d'y travailler avec le Sénat, chambre des collectivités territoriales, qui lance justement une mission d'information sur le sujet et, de proposer un texte abouti qui s'attaque aux véritables causes de cet échec.

Nous vous adressons, Monsieur le Président, nos meilleurs vœux et vous prions de croire en l'assurance de notre plus haute considération.»

PAS D'AUGMENTATION DE TAXE FONCIÈRE MALGRÉ UN JEU D'ÉCRITURE PEU CLAIR.

Entre les deux feuilles d'imposition de la taxe foncière 2020 et 2021, dans la colonne dédiée à la mairie, le taux est passé de 17,64 % à 32,69 %.

Explication :

Rappelons que les taux d'imposition restent inchangés depuis 1995 à Aix-en-Provence. En 2021, la réforme de la taxe d'habitation a induit le transfert de la part départementale dans la colonne de la mairie. Résultat, le taux qui était de 17,64 % depuis 1995 passe à 32,69 %. Il s'agit uniquement d'un jeu d'écriture qui ajoute au taux aixois de 17,64 % le taux départemental de 15,05 %... d'où les 32,69 %. Le transfert reste neutre pour le contribuable mais malheureusement peu lisible.

LE GROUPE

AIX AU CŒUR

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2022 !

Les élus du groupe « Aix au Cœur » vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette année 2022 ! Nous espérons qu'elle signera la fin de la pandémie et le retour à une vie plus normale pour chacun.

Grâce aux mesures de soutien, les indicateurs économiques sont au vert, un taux croissance jamais atteint et un taux de chômage au plus bas depuis 2008. Le pays va mieux qu'il y a deux ans, alors soyons optimistes pour l'année qui s'ouvre !

AIX-EN-PROVENCE DOIT AVOIR TOUTE SA PLACE DANS LA MÉTROPOLE

Une réforme de la métropole est en cours pour lui permettre d'investir et de répondre aux besoins des métropolitains. Le groupe Aix au Cœur pensent aux 1,8 millions de citoyens dont 146 000 Aixois et 400 000 habitants du Pays d'Aix qui attendent des élus, travail, rigueur et sens de l'intérêt général.

La réforme et la loi 3DS c'est :

- Plusieurs mois de concertation entre la ministre de la cohésion des territoires, les élus et le Préfet.
- Une meilleure répartition des compétences : la proximité aux communes, les investissements structurants à la Métropole.
- Une définition de l'intérêt métropolitain pour décider de qui s'occupera de quoi.
- La suppression des conseils de territoire pour alléger le millefeuille politique et administratif et accélérer la prise de décision.
- L'obligation de réorganiser les services en « pôles territoriaux » pour agir au plus près des territoires.
- L'organisation au second semestre 2022 d'une conférence financière pour répartir les financements en fonction des compétences et des moyens.

Cette grande intercommunalité doit, entre autres enjeux, développer des

transports en commun pour tous et assurer une collecte et un traitement des déchets durables. Il est temps de rattraper les 30 ans de retard en la matière et lui donner les moyens de le faire.

Des enjeux de taille qui méritent mieux que la désertion de l'hémicycle par certains élus, les querelles politiciennes et la faiblesse morale.

Anne-Laurence Petel et Philippe Klein, conseillers métropolitains Aix au Cœur, seront toujours présents et au travail pour faire avancer le territoire.

Lors du dernier Conseil de Métropole nous avons voté une avancée majeure pour les Aixois et tous les habitants du Pays d'Aix : Le Groupement d'Intérêt Public qui gèrera la stratégie transports et le budget Mobilité.

Le budget mobilité s'élève à 215 millions d'euros pour les investissements mobilité dont 132 millions d'euros de soutien de l'Etat. Il est urgent de mettre fin à 30 ans d'immobilisme !

VOS ÉLUS AIX AU CŒUR SUR LE TERRAIN

■ Josy Pignatel représentait Aix au Cœur en réunion du CIQ de Celony, aux côtés des élus départementaux Provence au Cœur. Depuis quelques années, les permis de construire se sont multipliés au sein de ce quartier, congestionnant encore plus une route départementale déjà saturée. Les habitants de Celony subissent la pollution et les embouteillages causés par les plus de 17 000 véhicules chaque jour, et c'est leur quotidien qui se dégrade. Nous suivons attentivement ce dossier pour qu'il avance car il traîne depuis trop longtemps.

■ Laurence Angeletti, conseillère municipale Aix au Cœur et conseillère départementale s'est rendue avec Elisabeth Huard au Centre Social et Culturel des Amandiers. Bien connu des habitants du Jas de Bouffan, le Centre social est un

lieu ressource pour les habitants du quartier. Nous ne voulons pas que les dissensions au sein du Conseil d'administration entravent la bonne marche de ce service, nécessaire aux Aixois.

Nous veillerons donc au bon fonctionnement de ce centre, pour les familles qui y sont accompagnées.

■ Elisabeth Huard s'est également rendue au tabac du Defens, au Jas de Bouffan. Ce commerce, comme son voisin, a été visé par un nouveau braquage.

Nous avons tenu à apporter notre soutien aux commerçants touchés par cette attaque, ainsi qu'aux habitants choqués par ces scènes inacceptables.

Nous sommes préoccupés par le manque de sécurité dans le quartier et nous appelons de nos vœux une présence permanente de la police municipale.

L'URBANISME : PROBLÈME N°1 À AIX

De conseils municipaux en commissions d'urbanisme, nous déplorons le manque de vision d'ensemble de la municipalité qui confond construction et urbanisme.

■ La zone d'aménagement concerté de Barida n'a de « concerté » que le nom : l'étude de circulation ne prend pas en compte les aménagements alentours et les riverains ne sont pas entendus. Nous avons obtenu que l'accès au futur centre d'ordures ménagères ne passe plus devant les propriétés des riverains mais nous réclamons la suppression du projet de lotissement car aucune amélioration des transports en commun n'est envisagée.

■ Contournement des Milles : le groupe Aix au Cœur demande l'arrêt complet du projet, qui est passé de 31 millions TTC à 43 millions d'euros HT, et dont la facture ne cesse d'augmenter. Cette deuxième voie va défigurer définitivement le village sans régler les problèmes d'embouteillages voire même servira « d'aspirateur à voitures », accentuant le trafic. Pourtant, lors du Conseil de territoire

de septembre 2021, la Maire d'Aix annonçait que « l'opportunité du projet (n'était) plus en question, mais que seul le choix du tracé était encore à décider ».

Nous dénonçons cet entêtement qui aura des conséquences durables sur la vie des Millois en coupant notamment le lotissement de la Badesse du centre village et en isolant ses habitants au milieu des hangars et bureaux. Cette lubie municipale est une hérésie écologique et urbanistique aux conséquences sur le bien-être des riverains.

■ **ZAC de la Constance.** Le groupe Aix au Cœur demande un moratoire sur ce projet, qui est une aberration environnementale aux conséquences lourdes pour les populations. Le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel a émis un avis défavorable pour la construction de cette ZAC. Plus de 91 hectares agricoles sont en cours d'artificialisation, aucune mobilité alternative efficace n'est prévue, et les accès pour les futurs 10 000 habitants sont tellement réduits et étroits qu'ils enclavent les immeubles dans une souricière. Il est urgent de stopper et revoir ce que nous nommons un désastre urbanistique et environnemental.

■ **Le projet de réaménagement du Stade Carcassonne** pose trois problèmes. En premier lieu, nous déplorons que le maintien de la fête foraine soit un prérequis. Le prérequis devrait être l'amélioration de la circulation et l'accès aux équipements. Deuxièmement on nous indique que « la capacité de parking est suffisante ». Cette affirmation est non chiffrée et n'évalue pas l'affluence lors des compétitions sportives. Troisièmement, comme souvent dans les dossiers de la ville, il n'y a pas d'étude d'impact de circulation alors que plus de 240 logements sont en construction rue du RICM et que le quartier n'a pas de mobilité alternative (bus ou vélo) en site propre. Nous demandons, parce que c'est le

souhait des riverains, une réunion de quartier urgente sur ce sujet.

CONTACTEZ-NOUS !

Tel : 06 66 37 32 67
 elus@aixaucoeur.fr
 Facebook « Aix au Cœur »

LE GROUPE

AIX EN PARTAGE

Cher.e.s ami.e.s aixoises et aixois

Le groupe des élu.e.s. Aix en Partage vous souhaite une très belle année 2022. Que nous puissions enfin voir le bout de ce calvaire dû à cette pandémie que nous subissons depuis près de deux années.

Une période qui nous a appris que la solidarité, la fraternité ne sont pas de vains mots. Il a fallu mettre en œuvre des dispositifs d'urgence à tous les niveaux, national, régional, départemental, municipal pour que les citoyens les plus fragiles ne se retrouvent ni dans la rue, ni dans le dénuement le plus complet. La grande leçon de cette période c'est aussi que nous avons besoin de services publics forts, dans la santé d'abord pour que chacune et chacun puisse bénéficier des traitements nécessaires sans conditions de ressources, nous avons besoin d'un personnel de santé formé, suffisant, et mieux payé au regard de la charge de travail qu'il supporte ? Comment ne pas tirer les enseignements de cette période ? Comment peut-on encore supprimer des lits ?

Notre groupe Aix en Partage, est pour le renforcement des services publics, qu'ils soient de santé, de logement, de justice, d'action sociale, de transports, de l'énergie, de l'éducation, de l'environnement. A chaque échelon, nous voulons que dans ces domaines, les services publics garantissent un mieux vivre de toutes et tous et

surtout des plus fragiles.

Nous vous souhaitons une année de paix, de pleine santé, de bonheur dans vos familles, une année qui verra vos salaires enfin augmenter, vos besoins enfin pris en compte.

Notre groupe sera encore cette année mobilisé et attentif à ce que toutes les aixoises et tous les aixois soient pris en compte dans la politique municipale, vous nous trouverez toujours à vos côtés pour défendre vos intérêts et ce, dans tous les aspects de la politique municipale.

Nous allons très vite mettre à votre disposition des outils de communication en votre direction (newsletter, site internet et tous les réseaux sociaux afin de mieux communiquer avec vous) aussi, n'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part des difficultés que vous pourriez rencontrer.

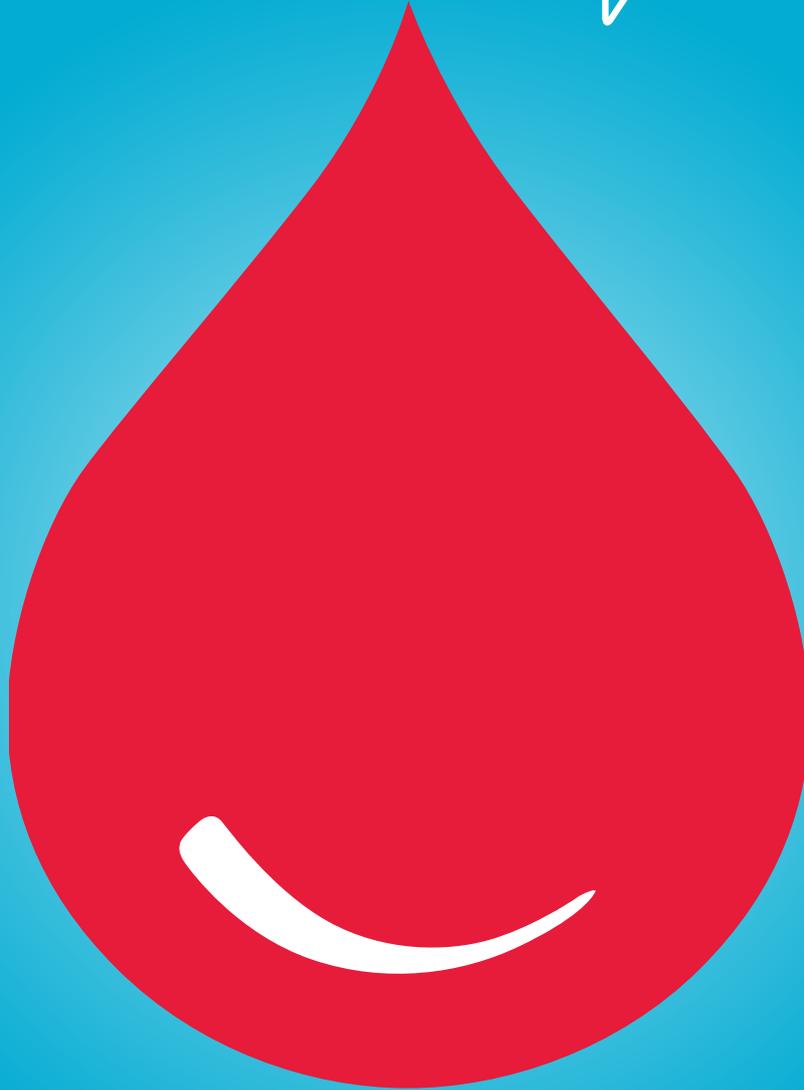
Encore une fois et du fond du cœur une très belle années 2022 à vous.

LES ÉLUS.ES D'AIX EN PARTAGE

Marc Pena
 Claudie Hubert
 Agnès Daures
 Pierre Spano
 Cyril Di Méo
 Gaëlle Lenfant
 groupeaixenpartage@gmail.com
 04 42 91 99 31



**PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG !**



**Facilitez-vous la vie,
prenez RDV en ligne !**



dondesang.efs.sante.fr

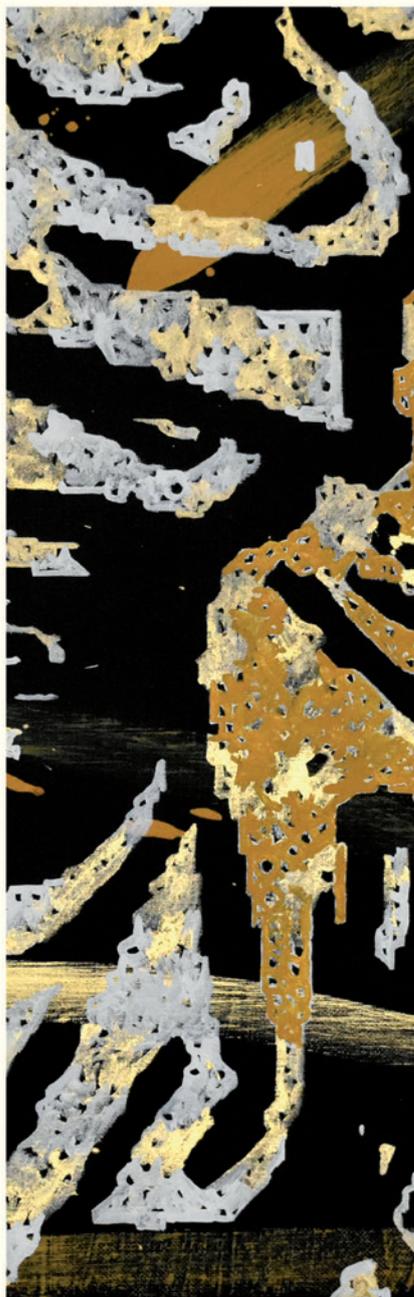


0 800 109 900

**Service & appel
gratuits**

**PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG !**





PHILIPPE
GUESDON

TRAVERSÉES

FRAGMENTS DES HEURES

22 janvier - 23 avril 2022

Bibliothèque patrimoniale
Méjanes - Michel-Vovelle
25, allée de Philadelphie
Aix-en-Provence

RÉMINISCENCES

22 janvier - 12 mars 2022

Galerie de La Manufacture
8-10, rue des Allumettes
Aix-en-Provence

PAVILLON NOIR

JANVIER > MAI 2022

AIX-EN-PROVENCE



PEEPING TOM / ÉMILIE LALANDE / ANGELIN PRELJOCAJ
SUN-A LEE / DADA MASILO / SYSTÈME CASTAFIORE
GEORGES APPAIX / CAROLYN CARLSON / CANNES JEUNE BALLET
BALLET PRELJOCAJ JUNIOR / COLECTIVO MALASANGRE

Angelina
BALLET PRELJOCAJ
Preljocaj